

SELON LE QUOTIDIEN BELGE HET NIEUWSBLAD

LE MAROC EST LE REFUGE DES BARONS DE LA DROGUE FUYANT LA JUSTICE EUROPÉENNE

Le Maroc apparaît à nouveau sur la trajectoire de fuite de criminels liés aux réseaux de trafic de cocaïne et à la criminalité organisée en Europe, après que le nom du belgo-marocain Mounir "Gino" El Bartali, recherché par la justice belge dans de grandes affaires liées aux stupéfiants à Anvers, a refait surface.

P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 26 Rabie Ath-Thani 1448 - 8 Octobre 2026 - N° 1405 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

FÉDÉRATION
INTERNATIONALE DES
JOURNALISTES

LE MEURTRE DE CENTAINES DE JOURNALISTES À GHAZA DÉNONCÉ



La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a dénoncé la mort de centaines de journalistes et de professionnels des médias à Gaza depuis le début de l'agression génocidaire de l'entité sioniste, ainsi que les dizaines de blessés et de travailleurs toujours portés disparus.

P.7

COOPÉRATION
ALGÉRO-NORVÉGIENNE

M. KHALDI MET EN AVANT LES ATOUTS DE L'ALGÉRIE À OSLO

À l'occasion de la cérémonie d'ouverture officielle de "Algeria Day", tenue mercredi à Oslo, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, et son homologue norvégienne de la Pêche et de la Politique océanique, Marianne Sivertsen Naess, ont coprésidé l'événement. Cette manifestation se déroule à la veille de la 15e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, où l'Algérie est conviée en tant qu'invitée d'honneur spéciale.

P.4

TEXTE DE LOI MODIFIANT ET COMPLÉTANT LE CODE PÉNAL

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE LA NATION



P.3

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi, le texte de loi modifiant et complétant la loi portant Code pénal, qui prévoit la peine de mort à l'encontre des auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, et des ravisseurs d'enfants.

E-COMMERCE EN ALGÉRIE

VERS UN ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE INTÉGRÉ

Réunis au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, dans le cadre de la 5e édition du Salon de l'e-commerce et des services en ligne (ECSEL Expo 2026), des exposants ont mis en avant le fait que l'essor du commerce électronique en Algérie pourrait favoriser l'émergence d'un écosystème complet. Celui-ci ne se limiterait pas aux transactions d'achat et de vente à distance, mais intégrerait également des prestations numériques à forte valeur ajoutée conçues localement, telles que le paiement électronique, le recours à l'intelligence artificielle ou encore la logistique.

P.2

E-COMMERCE EN ALGÉRIE

VERS UN ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE INTÉGRÉ

Réunis au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, dans le cadre de la 5e édition du Salon de l'e-commerce et des services en ligne (ECSEL Expo 2026), des exposants ont mis en avant le fait que l'essor du commerce électronique en Algérie pourrait favoriser l'émergence d'un écosystème complet. Celui-ci ne se limiterait pas aux transactions d'achat et de vente à distance, mais intégrerait également des prestations numériques à forte valeur ajoutée conçues localement, telles que le paiement électronique, le recours à l'intelligence artificielle ou encore la logistique.

Par Salim Nait Ouguelmim

La veille de l'ouverture officielle, l'organisateur Chemseddine Habhoub a expliqué que la progression du commerce en ligne observée ces dernières années produira des retombées favorables sur l'ensemble des branches d'activité du pays, en particulier grâce à la variété et au nombre croissant d'entreprises du secteur. Il a souligné que cette dynamique constitue un levier majeur pour la production nationale. L'événement, qui se prolongera jusqu'à samedi prochain, réservera une place importante aux conférences et aux échanges portant sur le e-commerce, l'entrepreneuriat numérique, la cybersécurité et la souveraineté numérique. L'ambition est d'éveiller les jeunes à l'idée que le commerce électronique ne se résume pas à la vente en ligne, mais qu'il ouvre la voie à un champ plus

vaste, celui de l'entrepreneuriat. De son côté, Toufik Oumahou, représentant d'une entreprise de livraison express, a assuré que le secteur de la logistique évolue lui aussi pour répondre aux exigences du e-commerce. Il a précisé que sa société travaille à mettre au point une application dédiée, permettant au client de suivre son colis depuis la commande passée chez le e-commerçant jusqu'à la réception à domicile. Il a ajouté que le commerce en ligne connaît une nette expansion depuis la pandémie de Covid-19, ce qui a conduit les transporteurs à enrichir leurs prestations face à une demande grandissante. Selon lui, l'étape suivante pourrait voir apparaître de nouvelles entreprises spécialisées dans la livraison de produits ciblés. Plusieurs sociétés proposant des services d'acquisition de produits algériens prennent également part au

salon, notamment des vélos, des motocyclettes, des ordinateurs et des appareils électroménagers, selon le mécanisme de la Mourabaha. Le client constitue son dossier et, une fois le financement accordé, le produit est acheté puis livré à son domicile. D'après plusieurs exposants, les solutions offertes par ces entreprises permettent au client de suivre toutes les étapes liées à l'obtention du produit. Ils insistent sur le fait que le renforcement de la confiance reste l'un des principaux enjeux du commerce électronique, tandis que le secteur table sur une demande croissante pour ce type de services. Sabrina Chikouch, représentante d'une plateforme dédiée au e-commerce, a indiqué que celle-ci s'attache à développer des services à destination des commerçants et des clients, particulièrement dans les domaines du paiement électronique et de la livraison. Elle a ajouté que la

plateforme a intégré, au cours de l'année 2026, des technologies d'intelligence artificielle afin de simplifier la recherche de produits et d'aider les commerçants à classer leurs offres. Selon elle, la multiplication des entreprises actives dans le e-commerce en Algérie reflète l'élargissement du marché, mais engendre aussi des défis, principalement liés au renforcement de la confiance et à la qualité des services de livraison, deux éléments déterminants pour l'amélioration de l'expérience d'achat en ligne du consommateur algérien. Plus de 260 exposants participent au salon, dont cette édition rassemble, sur une surface d'environ 12.000 m2, des entreprises, des start-up, des acteurs technologiques, des prestataires de services et des professionnels autour des mutations du e-commerce, des services en ligne et de la transformation numérique.

SNO

153^E ASSEMBLÉE DE L'UIP

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE DE L'ALGÉRIE DANS LA CONSÉCRATION DES PRINCIPES DE LA BONNE GOUVERNANCE

Le vice-président du Conseil de la nation, Mohamed Larbi Slimani, a présenté, mercredi à Arusha (Tanzanie), l'expérience de l'Algérie dans la consécration des principes de la bonne gouvernance dans ses politiques publiques, indique un communiqué du Conseil. Dans une allocution prononcée au nom du Parlement algérien devant la 153e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), M. Slimani a souligné que "l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a consacré une confiance pleine et entière entre le citoyen et les institutions de l'Etat, à travers des élections libres et transparentes". A cette occasion, le vice-président du Conseil de la nation a mis en

exergue, dans son intervention, la volonté de l'Etat de permettre au "citoyen algérien de constater directement la qualité de la performance institutionnelle, à travers ses représentants au Parlement et au sein des assemblées locales élues, consacrant ainsi un modèle de démocratie participative véritable, dans lequel les décisions sont élaborées dans le cadre d'une gestion concertée et d'une conviction collective". Il a affirmé, dans ce sens, que le système institutionnel algérien "ne manque pas d'initiatives visant à renforcer et à encourager la participation populaire, entre autres, la création d'espaces dédiés à la proposition et au suivi, ouverts à toutes les composantes de la société, à l'instar de l'Observatoire national de la société civile,

du Conseil supérieur de la jeunesse, ainsi que de l'Instance du Médiateur de la République". Concernant le rôle du Parlement dans la consécration du partenariat avec le citoyen, le chef de la délégation algérienne a évoqué "l'adoption par les deux chambres du Parlement de lois pionnières visant à intégrer les jeunes dans la vie politique", une démarche qui s'est traduite par l'arrivée en force de cette catégorie aux sièges de la chambre basse du Parlement lors des dernières élections législatives, lesquelles ont également été marquées, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, par l'élection d'une femme à la présidence de la chambre basse. Sur le plan international, M. Slimani a appelé à "élargir la vision parlemen-

taire de l'égalité des chances à l'ensemble des peuples", plaidant pour "la lutte contre les politiques de deux poids, deux mesures dans le traitement de leurs questions existentielles, et activer les mécanismes de sanction à l'encontre des Etats qui alimentent les dissensions, financent les crises et exportent les fléaux". Il a également souligné que "la bonne gouvernance exige impérativement de mettre fin à la tragédie du peuple palestinien à travers l'établissement de son Etat indépendant avec Al-Qods pour capitale, et d'accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination".

RA

COOPÉRATION/ INTERNET

L'ALGÉRIE RENFORCE SA POSITION DE PORTE D'ENTRÉE NUMÉRIQUE DU SAHEL GRÂCE À LA LIAISON AVEC LE NIGER

Des analyses de presse africaines publiées à la suite de la mise en service de la liaison en fibre optique entre l'Algérie et le Niger se sont penchées sur les dimensions stratégiques du projet, qui dépasse le cadre d'une simple infrastructure de télécommunications pour constituer un nouveau corridor numérique susceptible de redessiner la carte de la connectivité dans la région du Sahel, tout en mettant en avant le rôle que l'Algérie pourrait jouer en tant que porte d'entrée numérique de la région. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, avait procédé en compagnie de son homologue nigérien, Hamani Kargné, mardi dans la ville d'Assamaka (Niger), à la frontière algéro-nigérienne, au lancement officiel de l'exploitation de la dorsale transsaharienne à fibre optique reliant les deux pays. La plateforme nigérienne "Sahel Voice" a estimé que la mise en service de la liaison dans la zone d'Assamaka représente "un tournant décisif" dans la géographie numérique du Sahel, considérant que l'accès à la bande passante internationale est devenu un facteur d'influence et que le projet pourrait renforcer la position de l'Algérie en tant que pôle numérique régional. Elle a ajouté que cette liaison offre au Niger une

nouvelle voie vers les réseaux Internet internationaux, au moment où l'Algérie s'emploie à renforcer sa position de porte d'entrée numérique des pays du Sahel. De son côté, le site The African Tribune a considéré que le projet constitue "un corridor stratégique et pas seulement un câble", soulignant qu'il pourrait réduire la dépendance du Niger à l'égard des voies de connectivité traditionnelles et ouvrir de nouvelles opportunités économiques aux opérateurs de télécommunications. Le site estime que l'Algérie cherche, à travers le raccordement du réseau nigérien à ses infrastructures et à ses capacités en matière de bande passante internationale, à étendre son influence stratégique au sud de ses frontières et à renforcer sa position en tant que pôle numérique régional. Dans le même sens, la plateforme sahélienne "AES Actu" s'est concentrée sur l'aspect stratégique du projet, estimant que l'Algérie ne se contente pas de réaliser la partie située sur son territoire, mais qu'elle accompagne également l'exploitation et le renforcement des infrastructures du côté nigérien. Elle a mis en avant, à cet égard, l'accord conclu en septembre 2026 entre "Algérie Télécom" et "Niger Télécom" pour fournir des équipements de transmission destinés à la liaison entre In Guezzam

(Algérie) et Agadez (Niger), avec une capacité initiale de 100 gigabits. Dans une autre analyse, la plateforme burkinabè "Faso Libre" a estimé que la liaison algéro-nigérienne pourrait contribuer à redessiner les équilibres numériques et économiques dans la région du Sahel, en offrant un nouvel accès à la bande passante internationale et en réduisant la dépendance à l'égard de certains itinéraires existants. Ces analyses convergent sur un point essentiel, à savoir que l'importance du projet ne réside pas seulement dans la mise en service d'une liaison entre In Guezzam, Arlit et Agadez, mais également dans la possibilité de la transformer en une partie d'un corridor régional plus large reliant l'Algérie au Niger, puis à plusieurs pays du Sahel. Les analyses soulignent également que l'Algérie apparaît dans ce projet non seulement comme un partenaire technique, mais aussi comme une partie cherchant à consolider sa position de porte d'entrée des Télécommunications numériques internationales vers les pays du Sahel, de manière efficace et constructive, dans le cadre d'une approche visant à accompagner le développement des pays voisins.

RA

TEXTE DE LOI MODIFIANT ET COMPLÉTANT LE CODE PÉNAL

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE LA NATION

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi, le texte de loi modifiant et complétant la loi portant Code pénal, qui prévoit la peine de mort à l'encontre des auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, et des ravisseurs d'enfants.

Le vote sur le texte de loi s'est déroulé lors d'une plénière présidée par Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Le texte prévoit "l'instauration de la peine de mort contre les auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, de destruction volontaire de biens publics et privés commis au profit de parties étrangères dans le cadre de la trahison, de l'intelligence ou du crime organisé, ainsi qu'à l'encontre de quiconque tente de porter atteinte à la sécurité, à l'ordre public, à l'unité nationale ou à la stabilité écono-

mique et environnementale". Dans sa version amendée, le Code pénal intervient pour renforcer la protection pénale des enfants, en instaurant la peine de mort à l'encontre de leurs ravisseurs, quel que soit le moyen utilisé, la peine étant aggravée lorsque le crime est accompagné d'actes de torture, d'agression sexuelle ou de sévices.

De plus, le texte prévoit que "la personne condamnée pour l'un des actes relatifs aux incendies volontaires ou aux agressions contre des enfants ne bénéficie pas des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal".

RA



LA LOI DEMEURE UNE ARME JURIDIQUE DÉCISIVE, DÉCLARE AZOUZ NASRI

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a mis en avant, mercredi, l'importance de la loi, qui demeure une "arme juridique décisive pour faire face à quiconque menace la sécurité et la stabilité de l'Algérie".

Dans une allocution prononcée à l'issue de l'adoption des textes de loi relatifs au Code de justice militaire et au Code pénal, M. Nasri a rappelé que la sécurité du citoyen est une "ligne rouge" et la protection de la société une "responsabilité de l'Etat", soulignant que la loi "demeure une arme juridique décisive pour faire face à quiconque menace la sécurité et la stabilité de l'Algérie".

Dans ce cadre, il a estimé que la modification du Code pénal, qui propose l'application de la peine de mort aux auteurs de crimes

d'incendie volontaire de forêt et aux ravisseurs d'enfants, offre "un outil permettant de protéger la société sur le plan pénal et d'asseoir l'autorité de l'Etat à travers le renforcement de la dissuasion pénale, tout en restant attaché à la garantie d'un procès équitable".

L'adoption de ces amendements apporte une "réponse législative décisive face aux mutations de la société et à la multiplication de certains crimes graves", a-t-il dit, précisant que "cette orientation législative, tout en renforçant la prévention, montre qu'il n'y a aucune tolérance envers ceux qui portent atteinte à la sécurité de la société, aux citoyens, à leurs biens et aux enfants".

Concernant le Code de justice militaire, le président du Conseil de la nation a estimé que

"la modification de certaines de ses dispositions est une étape législative nécessaire et importante imposée par les évolutions constitutionnelles et les réformes qu'a connues l'Algérie".

Cette loi vient également rappeler que "l'autorité de l'Armée nationale populaire et de l'Etat sont indissociables" et que "la force de l'institution militaire découle de la force de la loi qui l'encadre", a-t-il précisé.

C'est pourquoi, a-t-il ajouté, la modernisation du cadre juridique régissant la justice militaire "vient réaffirmer que l'autorité de l'institution militaire et de l'Etat sont indissociables de la force de la loi et de la suprématie de ses dispositions".

RA

173^E SESSION DU FORUM MONDIAL DES QUESTIONS DOUANIÈRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES ALGÉRIENNES À GENÈVE

Le directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bekhouche, prend part, à Genève, aux travaux de la 173e session du Forum mondial des questions douanières intéressant les transports, notamment la facilitation du passage des frontières (WP.30).

Les travaux de cette session, qui ont débuté mercredi, portent sur des questions essentielles relatives à la mise en œuvre des conventions internationales relevant du Forum, notamment la Convention TIR et la Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières de 1982, outre la numérisation, l'échange de données douanières et la facilitation de la circulation transfrontalière des marchandises.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence des Douanes algériennes dans les instances internationales spécialisées et de la contribution active au développement des mécanismes de facilitation du commerce international et de simplification des procédures douanières, et reflète également l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts des Nations unies visant à moderniser les systèmes douaniers et à renforcer la sécurité des chaînes d'approvisionnement, conformément aux orientations de l'Etat en matière de facilitation du commerce extérieur et de protection de l'économie nationale.

RA

153^E ASSEMBLÉE DE L'UIP L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME SOULIGNÉ

Le Conseil de la nation a souligné, mercredi à Arusha (Tanzanie), l'engagement permanent de l'Algérie en faveur du respect des droits de l'Homme et ses efforts diplomatiques pour l'application des règles du droit international, et ce, dans le cadre de sa participation au sein d'une délégation parlementaire conjointe aux travaux de la 153e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et aux réunions connexes, indique un communiqué du Conseil.

Lors de sa participation à une séance-débat intitulée "Au-delà de l'engagement en faveur de la paix : le rôle des Parlements dans l'application du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'Homme", le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) au Conseil de la nation et membre de la Commission chargée de promouvoir le respect du droit internatio-

nal humanitaire de l'UIP, Abderrahmane Guenchouba, a mis en avant "l'engagement constant de l'Algérie en faveur du respect des droits de l'Homme, ainsi que ses efforts diplomatiques visant à faire appliquer les règles du droit international y afférentes et à imposer le respect des principes de ces droits partout dans le monde et en toutes circonstances".

A cette occasion, M. Guenchouba a rappelé "la place accordée par l'Etat algérien aux droits de l'Homme, qui se traduit par des mesures concrètes et des mécanismes effectifs de mise en œuvre et de contrôle, parmi lesquels l'adoption par le Parlement de l'amendement du Code pénal pour l'harmoniser avec les conventions et traités internationaux, et la création de la Commission nationale du droit international humanitaire, chargée de promouvoir l'application de ce droit et de soumettre des proposi-

tions relatives à son adaptation au système législatif national".

Il a, par ailleurs, relevé que "les violations du droit international humanitaire ont atteint leur paroxysme à Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés", soulignant que "ce qui se passe dans cette région opprimée dénature les véritables objectifs du droit international des droits de l'Homme et porte atteinte à sa crédibilité en l'absence de dissuasion, de reddition de comptes et de sanctions, ainsi qu'en raison du traitement des questions internationales selon une politique de double standard, qui sape l'équité, consacre l'exclusion et soulève des interrogations quant à l'utilité d'édicter des lois si elles ne sont pas réellement en mesure de protéger l'être humain et de garantir ses droits fondamentaux", conclut le communiqué.

RA

COOPÉRATION ALGÉRO-NORVÉGIENNE

M. KHALDI MET EN AVANT LES ATOUTS DE L'ALGÉRIE À OSLO

À l'occasion de la cérémonie d'ouverture officielle de "Algeria Day", tenue mercredi à Oslo, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, et son homologue norvégienne de la Pêche et de la Politique océanique, Marianne Sivertsen Naess, ont coprésidé l'événement. Cette manifestation se déroule à la veille de la 15e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, où l'Algérie est conviée en tant qu'invitée d'honneur spéciale.

Par Youcef Hamidi

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Khaldi participe à ce 15e sommet. Dans son discours d'ouverture, il a mis en exergue que "le statut d'invitée d'honneur spéciale accordé à l'Algérie lors de ce sommet est lourd de signification, car il incarne la confiance et l'estime dont bénéficie notre pays auprès du Royaume de Norvège, ainsi que la détermination partagée à renforcer les liens de coopération et de partenariat entre les deux nations et à les propulser vers de nouveaux sommets", selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

À cet égard, M. Khaldi s'est félicité

de la dynamique qui caractérise les relations bilatérales aux niveaux politique et diplomatique, comme en attestent les échanges de visites de haut niveau et les concertations régulières, tout en soulignant la volonté des deux pays de diversifier et d'étendre ces relations au-delà du secteur énergétique pour toucher d'autres domaines, tels que l'agriculture et la pêche.

Le ministre a également profité de cette tribune pour rappeler "l'importance stratégique que l'Algérie attache au secteur agricole, auquel le président de la République porte une attention toute particulière", le qualifiant de "pilier fondamental pour la concrétisation de la sécurité alimentaire et de levier majeur pour la diversification de l'économie nationale".

Dans ce contexte, M. Khaldi a

lancé un appel aux investisseurs norvégiens pour qu'ils s'emparent des opportunités de partenariat offertes en Algérie, grâce aux réformes engagées pour améliorer le climat des affaires, notamment la stabilité du cadre juridique de l'investissement, l'instauration du guichet unique et le renforcement des garanties accordées aux partenaires étrangers. Il a émis le vœu que "Algeria Day" constitue un point de départ prometteur pour un parcours ambitieux et continu de coopération et de partenariat entre les deux pays amis.

Au programme de cet événement, le ministre a procédé, aux côtés de son homologue norvégienne, à l'inauguration d'une exposition consacrée aux produits algériens. Un mémorandum d'entente a aussi été paraphé entre la Chambre algérienne de com-

merce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce d'Oslo, offrant de la sorte un cadre institutionnel pour rapprocher les opérateurs économiques des deux pays.

Il y a lieu de rappeler que l'Algérie prend part à cette manifestation dans le but de faire valoir ses atouts économiques et culturels et de promouvoir les opportunités d'investissement et de partenariat dans plusieurs secteurs vitaux et stratégiques.

La délégation algérienne présente à cet événement comprend des représentants de plusieurs secteurs ainsi que de la CACI, de l'AAPI, de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), et des opérateurs économiques des secteurs public et privé.

Y.H

EXAMEN DES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION DANS LES DOMAINES DE LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Sid Ali Khaldi, a examiné, mercredi à Oslo, avec son homologue norvégienne, la ministre de la Pêche et de la Politique océanique, Mme Marianne Sivertsen Naess, les perspectives de développement de la coopération dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, et ce, en marge de l'événement "Algeria Day", organisé à la veille du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, indique un communiqué du ministère.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Khaldi conduit la délégation algérienne participant à la 15e

édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, qui se tiendra jeudi à Oslo,

l'Algérie y prenant part en qualité d'invitée d'honneur spéciale.

La rencontre entre les deux ministres a permis de mettre l'accent sur l'importance de développer la coopération bilatérale dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, notamment en ce qui concerne la gestion durable des ressources halieutiques, la modernisation des infrastructures et des équipements, ainsi que la transformation des produits de la pêche, en tirant profit de l'expertise norvégienne internationalement reconnue dans ce domaine, précise le communiqué.

Dans ce cadre, les deux parties ont fait part de leur disposition à explorer les opportunités et les projets de partenariat et d'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, à poursuivre la concertation et l'échange d'expertises, à renforcer la coopération scientifique et technique et la formation, et à encourager les partenariats entre les entreprises, les organismes scientifiques et les opérateurs économiques des deux pays, dans le cadre de la dynamique continue qui anime les relations entre l'Algérie et la Norvège, conclut la même source.

RE

LA MITIDJA EN FÊTE FOIRE DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES DU 17 AU 20 OCTOBRE À BLIDA

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise la Foire des produits agroalimentaires "Made in Algeria", du 17 au 20 octobre courant dans la wilaya de Blida, indique mercredi un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, le ministère a appelé l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'industrie agroalimentaire à participer à cette manifestation, qui vise à mettre en avant les capacités de production nationales et à faire connaître la diversité et la qualité des produits alimentaires fabriqués en Algérie.

Cette foire se veut un espace professionnel dédié à l'exposition des produits nationaux, à la mise en avant des entreprises algériennes opérant dans les différentes filières de l'industrie agroalimentaire et à la promotion des produits commercialisables sur les marchés extérieurs, tout en offrant l'opportunité aux opérateurs de développer leurs relations commerciales et d'établir de nouveaux partenariats.

Dans son communiqué, le ministère a invité les opérateurs économiques souhaitant participer à cet événement à s'inscrire via son site électronique.

RE

SALON INTERNATIONAL DES FRUITS ET LÉGUMES À MADRID VIF INTÉRÊT POUR LE PAVILLON ALGÉRIEN

Le pavillon algérien au Salon international des fruits et légumes (Fruit Attraction 2026), qui se tient à Madrid (Espagne), continue de susciter un vif intérêt auprès des professionnels du secteur, l'occasion pour les opérateurs algériens d'explorer de nouvelles possibilités de partenariat, a indiqué mercredi un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Le pavillon algérien à ce Salon, qui se tient du 6 au 8 octobre au Centre des expositions "IFEMA Madrid", avec la participation de dix (10) opérateurs économiques sous l'égide du ministère, connaît une véritable effervescence, rythmée par une série de rencontres avec les différents acteurs et professionnels du secteur des fruits et légumes, notamment les importateurs, les distributeurs et les acheteurs internationaux, précise le communiqué.

Ces rencontres visent à faire connaître les produits agricoles algériens, à explorer de nouvelles possibilités commerciales et à ouvrir des perspectives aux entreprises nationales sur les marchés extérieurs, ajoute la même source.

Le pavillon algérien a également reçu la visite de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Espagne, qui a pris connaissance des produits exposés et des possibilités d'exportation examinées par les opérateurs économiques algériens avec leurs homologues étrangers.

Il a, à cette occasion, souligné l'importance de telles manifestations internationales dans le renforcement de la présence des entreprises et des produits algériens sur les marchés extérieurs.

La participation algérienne à ce rendez-

vous économique international spécialisé s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère en vue d'accompagner les opérateurs économiques, de faire connaître les capacités nationales dans le domaine de la production et de l'exportation des fruits et légumes, et de diversifier les marchés et les destinations d'exportation, souligne le communiqué.

Les rencontres B2B constituent un axe essentiel de la participation algérienne à ce salon, ajoute le ministère, précisant qu'elles permettent aux opérateurs nationaux d'examiner les opportunités de coopération commerciale avec des importateurs, des distributeurs et des acheteurs opérant sur différents marchés, et de s'enquérir des conditions requises pour y accéder, notamment en termes de qualité, de conformité, de conditionnement et d'emballage, de traçabilité, de chaîne du froid et de services logistiques.

Le salon permet aussi aux opérateurs algériens de prendre connaissance des dernières évolutions dans le secteur, à travers ses différents espaces spécialisés, particulièrement ceux dédiés à l'innovation, aux produits frais, aux services logistiques, aux technologies modernes et à l'agriculture intelligente.

La participation algérienne à cette manifestation internationale vise à nouer des contacts avec les acheteurs internationaux, à explorer de nouveaux marchés et à examiner la possibilité de conclure des partenariats, des accords et des contrats d'exportation.

RE

SÉTIF

PLUS DE 324 000 VISITEURS ENREGISTRÉS DANS LES STATIONS THERMALES DURANT LES HUIT DERNIERS MOIS

Un total de 324 703 visiteurs a été enregistré dans les stations thermales réparties à travers le territoire de la wilaya de Sétif durant la période allant du 1er janvier à la fin du mois d’août 2026, a-t-on appris mercredi auprès du directeur local du tourisme et de l’artisanat.

Le nombre de visiteurs devrait atteindre 600 000 d'ici la fin de l'année en cours, soit une hausse de près de 280 000 curistes par rapport à l'année 2025, qui avait comptabilisé 482 362 visiteurs, a indiqué M. Moussa Zahed dans une déclaration à l'APS. Le même responsable a souligné que les 13 stations thermales que compte la wilaya constituent l'un des atouts et des ressources touristiques prometteuses dans la région des Hauts-Plateaux, précisant que la fréquentation suit une "courbe ascendante " d'année en année, ce qui présage l'émergence d'un pôle touristique d'avenir dans la région. Il a également affirmé que les vertus des eaux minérales thermales de ces stations, notamment leur rôle efficace dans le traitement des affections rhumatoïdes, articulaires, respiratoires et cutanées, en font " une destination privilégiée pour les touristes et un créneau d'investissement attractif pour les opérateurs économiques ". M. Zahed a signalé, à cet égard, la réalisation en cours de deux (2) nouvelles stations thermales dans la région d'Ouled Tebben, en plus de travaux d'extension et de réhabilitation quasi totale des deux autres stations situées à Hammam Soukhna et Hammam Guergour. Le directeur du tourisme a mis en avant le fait que, outre les sta-



tions thermales, la région dispose de nombreux monuments et sites touristiques, culturels et religieux, ce qui suscite un fort engouement pour les établissements hôteliers. Il a détaillé que ces structures ont accueilli, entre le 1er janvier et la fin du mois de juillet 2026, un total de 97 096 touristes nationaux et 31 069 touristes étrangers au cours de la même pé-

riode. La wilaya de Sétif compte actuellement 98 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de plus de 7 000 lits, tandis que 47 projets hôteliers (d'une capacité de 3.000 lits) sont en cours de réalisation et devraient être livrés au cours de l'année prochaine.

RR

55 EXPOSANTS AU SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE

Le 2ème Salon international de l'industrie (INDUSTRIA) a ouvert ses portes, mercredi au palais des expositions de la cité El Maâbouda de Sétif, avec la participation de 55 exposants.

Les participants, représentant des entreprises publiques et privées d'Algérie et de Chine, exposent jusqu'au 10 octobre courant, une variété de produits industriels dans les domaines de la mécanique, du plastique, de l'énergie et du textile, ainsi que divers services financiers et d'assurances.

Le commissaire du salon, Naoufel Cherfi, a déclaré à l'APS que cette manifestation "vise à mettre en valeur les potentialités industrielles de l'Algérie et à faire connaître les produits et services offerts par les entreprises nationales et étrangères participantes, tout en encourageant des partenariats et des échanges d'expertises dans divers secteurs industriels".

M. Cherfi a précisé que la 2ème édition du salon INDUSTRIA est principalement axée sur la promotion de la production locale, conformément aux orientations des hautes autorités du pays visant à faire de l'Algérie un pôle industriel par excellence, orienté vers l'exportation afin de renforcer la compétitivité des entreprises nationales et à soutenir la présence des produits algériens sur les marchés étrangers.

Le programme de la manifestation comprend des rencontres entre les exposants et les professionnels, ainsi que des conférences animées par des experts dans les domaines de l'industrie et de l'exportation, en plus de séminaires destinés aux jeunes pour les encourager à entrer dans le monde de l'industrie et à investir dans ce secteur, a encore souligné le commissaire du salon.

De nombreux exposants ont salué cette initiative qu'ils considèrent en tant qu'"espace offrant l'opportunité de communiquer directement avec des partenaires et des acteurs nationaux et étrangers, destiné aussi à appuyer l'orientation des entreprises algériennes vers l'exportation au moyen de la présentation de produits conformes aux normes de qualité". A noter que l'inauguration de cet événement, organisé par une entreprise privée spécialisée dans l'événementiel, a été supervisée par le wali de Sétif, Mustapha Limani, qui a visité les stands du salon en présence des cadres de la direction de l'industrie.

RR

UNIVERSITÉ DE BLIDA 1 SOUTENANCE DU PREMIER MÉMOIRE DE MASTER AU NIVEAU NATIONAL DANS LE CADRE DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 1275

Le premier mémoire de master au niveau national a été soutenu mercredi à l'Université "Saâd Dahlab"-Blida 1, dans le cadre de l'arrêté ministériel n° 1275 instituant le mécanisme "un diplôme, une startup" ou "un diplôme, un brevet d'invention", marquant ainsi la volonté des pouvoirs publics d'accompagner les étudiants dans la transformation de leurs idées et projets en entreprises économiques productives. Le mémoire de fin d'études, présenté par l'étudiante Mme. Kamelia Benaceur, portait sur le thème du "conditionnement des gaz industriels". Ce projet, qui est déjà opérationnel, devrait contribuer à la production de bouteilles de gaz destinées à divers appareils de réfrigération

et permettre de réduire les importations. Le projet a été implanté dans la zone industrielle d'Ain Romana, dans la wilaya de Blida, comme l'a souligné l'étudiante. Le président de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, rattaché au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Ahmed Mir, a indiqué, alors qu'il présidait la soutenance en compagnie du directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), M. Bilal Achacha, que ce mémoire s'inscrit dans le cadre de la décision ministérielle n 1275, qui prévoit la transformation de travaux académiques

de fin d'études en projets économiques pouvant prendre la forme d'entreprises, de micro-entreprises ou de brevets d'invention. Et d'ajouter: "Ce qui distingue cette expérience, c'est que le mémoire a été discuté après la création de l'entreprise et la concrétisation du projet sur le terrain", soulignant que cette dynamique connaît un essor au sein des universités, qui enregistrent désormais des centaines de projets innovants couronnés de succès. De son côté, M. Achacha, a souligné le rôle de son organisme dans l'accompagnement des étudiants porteurs de projets innovants et dans leur accès au financement pour la création de leurs entreprises.

RR

EL-OUED RÉCEPTION DE 1550 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS AU PREMIER TRIMESTRE 2027

Le secteur de l'habitat de la wilaya d'El-Oued s'apprête à réceptionner quelque 1.550 logements de type public locatif au premier trimestre de 2027, a-t-on appris auprès de la direction de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de la wilaya. Le directeur général de l'OPGI d'El-Oued, Lamine Midaoui, a indiqué que ses services ont mobilisé l'ensemble des conditions logistiques nécessaires au bon déroulement des chantiers de réalisation ces logements, allant du suivi des bureaux d'études en architecture et urbanisme, à l'accompagnement des entreprises de réalisation qualifiées, en passant par les commissions de contrôle relevant des services techniques de l'Office. Autant de mesures à même de garantir la réception de ces logements dans les délais impartis. Il a ajouté que l'accompagnement technique permanent des entreprises de réalisation a permis d'atteindre un taux d'avancement des travaux se situant entre 50 et 60% des logements en cours de réalisation.

M.Midaoui a fait savoir, par ailleurs, que 700 unités LPL ont été achevées et réceptionnées sur un chiffre global de 2.210 inscrites au titre de l'année 2026, parmi elles des logements déjà attribués et d'autres en voie d'attribution. Et de souligner que la répartition des programmes de logement à travers la wilaya d'El-Oued est soumise aux critères de densité démographique et à la vocation urbaine des communes. A ce titre, le responsable a précisé que les services de l'Office accordent une attention prioritaire aux zones urbaines les plus densément peuplées, les zones rurales bénéficiant, quant à elles, des dispositifs d'aides financières à l'habitat rural. S'agissant de la qualité de construction et en droite ligne des directives de la tutelle, des consignes fermes ont été notifiées à l'ensemble des parties prenantes, y compris l'équipe technique de l'OPGI, les bureaux d'études et maîtres d'œuvres, exigeant une rigueur absolue dans le respect des normes techniques de réalisation.

RR

TLEMCCEN JOURNÉE DE FORMATION SUR L'APICULTURE ET LES MOYENS DE PRÉSERVATION DES RACES RARES

Le Parc national de Tlemcen a abrité, mercredi, une journée de formation consacrée aux méthodes d'élevage des abeilles et à la préservation des races rares en Algérie, au profit de dix étudiants de l'Université de Tlemcen porteurs de projets liés à l'apiculture.

Cette manifestation a été organisée à l'initiative de l'ambassade de la République de Slovénie en Algérie, en coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut national des sciences agronomiques d'Alger, dans le cadre de la Journée mondiale des abeilles, en présence des autorités de la wilaya et de l'ambassadrice de la République de Slovénie en Algérie, Ur?ka Kramberger Mandi?.

La chercheuse à l'Institut national des sciences agronomiques d'Alger et spécialiste en apiculture, Nabila Kabli, a animé un atelier consacré aux moyens de préserver les races rares d'abeilles en Algérie, à savoir les races tellienne et saharienne, ainsi qu'aux bonnes pratiques que les apiculteurs doivent adopter afin d'améliorer la qualité du miel.

Le deuxième atelier a été animé par la vétérinaire et spécialiste en apiculture, Hanane Harhoura. Il a porté sur les méthodes d'identification des races d'abeilles, les techniques d'entretien des ruches et d'élevage des abeilles, ainsi que sur la fabrication des différents produits de la ruche.

En marge de ces activités, une exposition de différents équipements et matériels utilisés dans le domaine de l'apiculture a été organisée.

RR

LE MARCHÉ MONDIAL DU RIZ SOUS TENSION

L'INDE, PIVOT FRAGILE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Le marché mondial du riz, qui a résisté aux différentes crises économiques, sanitaires et géopolitiques de ces dernières années, fait face à des tensions inflationnistes sans précédent. Alors que d'autres denrées agricoles de premier plan comme le blé, le maïs, le soja ou encore les huiles végétales avaient réagi de manière quasi immédiate et violente aux perturbations logistiques, aux conflits armés et aux sécheresses à travers le monde, la grande céréale asiatique était restée remarquablement protégée.

Par Rihab Taleb

Cette protection reposait principalement sur des récoltes abondantes et régulières en Asie, sur une demande humaine moins directement liée à l'alimentation animale que le maïs, ainsi que sur les gigantesques stocks publics accumulés par les géants asiatiques que sont l'Inde et la Chine. En 2021, ce découplage salutaire avait joué un rôle stabilisateur important, empêchant la flambée générale des matières premières agricoles de se transformer immédiatement en une crise alimentaire mondiale généralisée et protégeant ainsi des milliards de consommateurs vulnérables.

Aujourd'hui, ce filet de protection s'affaiblit dangereusement sous l'effet des dérèglements climatiques et des soubresauts de l'économie internationale. Les derniers chiffres publiés par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture confirment cette tendance avec une progression continue de l'indice international des prix du riz, portée par la hausse des coûts des variétés de riz Indica, par des disponibilités de saison de plus en plus restreintes et par des inquiétudes grandissantes concernant les futures récoltes sur le continent asiatique. Même si cette augmentation demeure pour l'instant mesurée en comparaison des pics historiques enregistrés par d'autres matières premières par le passé, elle constitue indéniablement le signe annonciateur d'un changement de paradigme majeur où le riz participe désormais pleinement à la remontée globale des cours mondiaux des produits de base. L'indice général des prix alimentaires mondiaux poursuit son ascension, propulsé par la cherté du sucre et des céréales, tandis que les perturbations persistantes du commerce maritime à travers la mer Noire, la crise du détroit d'Ormuz, l'envolée des coûts du fret maritime et les risques climatiques accrus réduisent à portion congrue la marge de sécurité financière et logistique des pays importateurs. L'Inde demeure le principal pilier de la stabilisation, mais ce rôle d'amortisseur devient chaque jour plus fragile et incertain. Le pays, qui abrite la population la plus importante de la planète, représente à lui seul environ quarante pour cent du commerce mondial du riz dont il est à la fois le premier producteur et le premier exportateur incontesté. Sa capacité à approvisionner les marchés internationaux avec des volumes importants à des tarifs très compétitifs avait largement contribué à apaiser les tensions après la levée de ses restrictions sur les exportations de riz blanc non-basmati. Pourtant, cette fonction de fournisseur de dernier ressort est aujourd'hui mise à rude épreuve par une météo destructrice. La production indienne de riz est ainsi attendue en forte baisse pour la campagne en cours, marquant un recul historique qui n'avait pas été observé depuis une décennie, avec une contraction potentielle de près de dix millions de tonnes, soit environ six pour cent et demi de moins que le record absolu atteint lors de la saison précédente. Cette situation trouve son origine dans une saison moins généreuse que d'habitude, sous l'influence du phénomène clima-



tique El Niño. Ce cycle naturel, qui se renforce intensément et menace d'atteindre des pics exceptionnels, a déjà provoqué des épisodes de sécheresse et des retards de précipitations dans plusieurs États agricoles clés de la cinquième économie mondiale. Les relevés officiels indiquent ainsi que sur la période critique allant de juin à septembre, les cumuls de pluie en Inde ont été inférieurs de plus de douze pour cent à la normale saisonnière, asphyxiant les cultures dans les zones de production intensive. Les experts internationaux ont dû revoir à la baisse leurs prévisions concernant la récolte mondiale de riz, tout en anticipant un recul sensible du commerce international à court terme. Les marchés financiers et les négociants ont immédiatement intégré ces mauvaises nouvelles dans les cours, provoquant une remontée des prix du riz indien sur les places boursières internationales, atteignant des sommets inédits depuis plusieurs années.

L'Inde conserve dans son arsenal un atout stratégique considérable que ne possèdent pas ses concurrents sur le marché mondial. Les stocks nationaux de riz accumulés par l'État, incluant le paddy non décortiqué, ont atteint des niveaux historiques vertigineux, dépassant très largement les objectifs de sécurité fixés par les autorités pour le début de la saison d'automne. Ce qui offre au gouvernement de New Delhi la marge de manœuvre nécessaire pour continuer à honorer ses livraisons à l'exportation sans être contraint d'adopter des mesures de restrictions drastiques ou des embargos unilatéraux qui avaient profondément fracturé et paniqué les marchés internationaux lors des crises précédentes. Toutefois, les experts soulignent que ces stocks colossaux ne mettent pas totalement les marchés à l'abri d'une volatilité persistante, dans la mesure où ils ne peuvent neutraliser ni l'impact de la hausse des prix intérieurs sur le marché

local, ni l'envolée des coûts logistiques du transport, ni la tentation politique des dirigeants de privilégier la stabilité des prix alimentaires pour leurs propres citoyens au détriment des ventes extérieures. Pour les pays africains, qui dépendent des importations en provenance d'Asie pour nourrir leurs populations urbaines et rurales, l'évolution de la situation politique et climatique en Inde revêt donc un caractère absolument décisif. Le risque d'un resserrement de l'offre dépasse d'ailleurs largement les frontières indiennes, puisque les experts redoutent que le phénomène El Niño n'amplifie également les conditions climatiques sèches et hostiles en Thaïlande, au Vietnam, en Indonésie, aux Philippines et dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. Face à ce spectre d'une pénurie régionale et d'une escalade des prix, plusieurs gouvernements africains et de grands importateurs privés suivent la situation heure par heure et se mobilisent pour sécuriser des cargaisons au plus vite. Selon des informations émanant de négociants indiens, de nombreux pays d'Afrique multiplient actuellement les contrats d'achat pour constituer des stocks de précaution massifs, cherchant à se prémunir à la fois contre les ravages d'El Niño, contre les répercussions durables de la guerre en Ukraine et contre les risques de blocage maritime liés aux tensions géopolitiques persistantes entre les États-Unis et l'Iran. Pour des pays comme le Nigeria, le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, où le riz importé représente la pierre angulaire de l'alimentation quotidienne de millions de familles modestes, l'enjeu dépasse la simple gestion logistique ou la constitution de réserves administratives, puisqu'il s'agit avant tout de préserver le pouvoir d'achat des ménages et de garantir la paix sociale en maintenant l'accès à une denrée de première nécessité.

R.T

AUTOMOBILE
FORD TRAVERSE UNE MAUVAISE PÉRIODE

Par Saïd Slimani

Ford connaît une période agitée. La valeur boursière a chuté de presque 30% depuis son pic de mai, mais les milieux financiers new-yorkais s'accrochent toujours à l'idée d'une amélioration des profits. Un écart qui se creuse entre l'appréciation des investisseurs et celle des spécialistes.

Le constructeur s'échange à présent aux alentours de 12 dollars, bien en dessous des 17,44 dollars de mai. À cette époque, l'entreprise bénéficiait surtout de l'engouement suscité par ses solutions de stockage d'énergie. La demande croissante en électricité des data centers ouvrait de nouvelles perspectives pour ses accumulateurs. Plusieurs mois plus tard, cet élan s'est considérablement affaibli.

Ford encaisse d'abord un contexte défavorable pour l'industrie automobile américaine. Les Big Three (Ford, General Motors et Stel-

lantis) ne pesaient plus qu'un peu plus du tiers du marché américain au troisième trimestre. Les marques asiatiques poursuivent leur progression, alors que la flambée des prix du carburant pénalise les véhicules les plus massifs et gourmands en énergie.

À ces obstacles conjoncturels viennent s'ajouter des déboires propres à Ford. Ses ventes américaines ont diminué de 6,6% au troisième trimestre, en partie en raison de l'interruption de deux gammes. Fin septembre, un dysfonctionnement chez un sous-traitant a aussi affecté la fabrication du F-150, un modèle essentiel pour la rentabilité du constructeur.

La mise en parallèle avec General Motors (GM) laisse penser néanmoins que la totalité du repli ne saurait être attribuée au marché. GM affronte une conjoncture comparable, mais son action ne perd qu'environ 11% depuis son sommet de juillet et affiche une tendance boursière plus solide. Sur le Vieux Continent, la pression reste vive même si les autorités euro-

péennes s'efforcent de protéger l'industrie automobile du continent. Les fabricants doivent faire face à la concurrence chinoise, à la bascule vers l'électrique et à l'évolution des attentes des acheteurs. Mais l'importance de la correction subie par Ford révèle aussi les interrogations particulières autour de son rétablissement. En dépit de la dégringolade du titre, aucun des 20 analystes répertoriés par S&P Capital IQ n'est vendeur. Ils sont cependant 12 à demeurer neutres. Le marché semble sceptique quant à un rétablissement rapide, alors que les analystes perçoivent encore les difficultés présentes comme passagères.

Les prochaines publications devraient trancher entre les deux positions. Ford devra surtout prouver que sa recovery story est seulement différée. Faute de quoi l'objectif moyen des analystes pourrait être revu à la baisse. Il se situe actuellement à 15,92 EUR, soit 30% au-dessus du cours actuel.

S.S

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES

LE MEURTRE DE CENTAINES DE JOURNALISTES À GHAZA DÉNONCÉ

La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a dénoncé la mort de centaines de journalistes et de professionnels des médias à Ghaza depuis le début de l'agression génocidaire de l'entité sioniste, ainsi que les dizaines de blessés et de travailleurs toujours portés disparus.

Par Yacine Boudali

Elle considère ces trois années comme l'une des périodes les plus meurtrières jamais connues par le journalisme, alors qu'aucun responsable de ces crimes n'a encore été traduit en justice.

Dans un communiqué, la FIJ a exhorté les syndicats et organisations de journalistes du monde entier à interpeller leurs gouvernements pour faciliter l'évacuation des professionnels malades ou blessés et leur garantir, dans les meilleurs délais, l'accès à des soins médicaux hors de la bande de Ghaza.

Trois ans après le déclenchement de cette agression, plus de

74.000 Palestiniens ont été tués par l'entité sioniste, d'après des sources médicales à Ghaza. Par ailleurs, plus de 2,1 millions de personnes font face au déplacement et à une situation humanitaire dramatique, selon l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au proche-orient (UNRWA).

La Fédération a aussi fait état d'une récente évaluation des Nations unies selon laquelle les destructions de bâtiments à Ghaza ont progressé d'environ 10 % depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en octobre 2025, portant leur niveau global à 82 %. Elle a demandé à l'occupation sioniste de faciliter les évacuations, d'assurer aux journalistes les soins nécessaires et de supprimer les restrictions visant l'accès des journalistes étrangers à Ghaza. Ces derniers doivent pouvoir entrer sur le territoire et rendre compte des événements de manière libre et indépendante, alors que les bombardements et les destructions continuent de tuer des civils malgré l'accord de cessez-le-feu conclu il y a près d'un an.

La FIJ a notamment cité le journaliste-photographe Mohamed Faïq Abou Moustapha, paralysé du bas du corps après une attaque contre des journalistes près de l'hôpital Nasser, à Khan Younès. Après avoir subi sept opérations, il a toujours besoin de soins spécialisés indisponibles dans la bande de Ghaza, ce qui rend son évacuation urgente afin qu'il puisse être traité à l'extérieur du territoire.

Elle a précisé que le Syndicat

des journalistes palestiniens avait recensé des dizaines de journalistes blessés ou malades ayant besoin de traitements spécialisés hors de Ghaza. La Fédération a par ailleurs alerté l'ONU sur les conséquences de la pénurie de carburant, qui menace le fonctionnement des hôpitaux et leur capacité à fournir les services de santé, dans un territoire où la situation humanitaire ne cesse de se détériorer.

Face à cette situation, la Fédération internationale des journalistes a renouvelé son appel aux gouvernements pour qu'ils interviennent sans délai afin de permettre l'évacuation des journalistes malades et blessés de Ghaza et de leur assurer les soins médicaux indispensables.

Y.B

BRANCHE DU PARTI NATIONAL RIFAIN EN ESPAGNE

MADRID LA RECONNAÎT OFFICIELLEMENT

Le président du Parti National Rifain (PNR), Oussama Redouane, a indiqué que les autorités espagnoles ont officiellement reconnu la branche du parti en Espagne, quelques semaines seulement après son enregistrement, qualifiant cette démarche de nouvelle étape dans le processus d'action politique et organisationnelle du parti au niveau européen.

Le président du PNR a précisé que la reconnaissance officielle de la branche espagnole intervient "dans le contexte de la dynamique que connaît le parti et de l'élargissement de sa présence à l'étranger, à travers la création de branches et de bureaux dans nombre de pays européens, comme la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suisse, en plus de l'Espagne, afin de renforcer le réseau de contacts et d'organisation au sein de la communauté rifaine résidant en Europe".

Le président du parti a souligné que l'ouverture de ces branches et bureaux "s'inscrit dans le cadre d'une vision politique fondée sur la

consécration de l'action organisée, le renforcement des contacts avec les Rifains établis à l'étranger et l'ouverture de nouveaux espaces de dialogue et d'action politique".

De son côté, le vice-président du PNR, Youba El Ghadioui, a précisé que le parti "poursuit ses activités politiques en Europe par l'organisation de rencontres et d'événements, ainsi qu'à travers des contacts avec les différents partis, forces politiques et organisations, dans le but de faire connaître les positions du PNR et de porter la question rifaine dans des espaces politiques plus larges".

Dans ce cadre, le PNR a salué "les efforts déployés par les membres de la branche espagnole et des autres branches dans les différents pays européens", appelant la communauté rifaine établie en Europe à "s'engager dans l'action politique" et à "contribuer aux activités des différentes branches pour accroître la visibilité de la cause rifaine".

RI

GUERRE CONTRE L'IRAN

UN SÉNATEUR AMÉRICAIN ACCUSE LA MAISON BLANCHE D'EN DISSIMULER LES COÛTS

Le sénateur démocrate américain Chris Murphy a déclaré mardi que le Pentagone l'avait empêché de visiter une base militaire stratégique au Qatar lors de sa visite au Moyen-Orient, accusant la Maison Blanche de dissimuler les coûts et les conséquences de sa guerre contre l'Iran.

M. Murphy a déclaré aux journalistes à Riyad, deuxième étape d'un voyage d'une délégation du Congrès au Qatar et en Arabie saoudite, qu'on lui avait refusé l'accès à la base aérienne d'Al Udeid.

"Ce voyage m'a confirmé qu'un effort actif, sans précédent et anti-constitutionnel était en cours pour dissimuler au Congrès et au peuple américain les coûts et les conséquences de cette guerre", a-t-il déclaré.

La base aérienne d'Al Udeid

est la plus grande base américaine dans la région et a été attaquée à plusieurs reprises par l'Iran depuis le début de la guerre, fin février.

De nombreux autres membres du Congrès ont également critiqué le Pentagone pour son manque de transparence concernant le coût, la stratégie et les pertes humaines de cette guerre, qui s'éternise depuis plus de sept mois.

Interrogé à ce sujet, un haut responsable du Pentagone a déclaré que le bureau de M. Murphy avait été informé avant le voyage qu'il ne recevrait pas le soutien du ministère pour accéder à la base, conformément à la directive émise en mars par le secrétaire à la Défense Pete Hegseth restreignant les déplacements dans la région.

RI

DÉMANTÈLEMENT D'UN CAMP DE MIGRANTS IRRÉGULIERS DANS LA VILLE DE CEUTA

IDENTIFICATION D'ÉLÉMENTS INFILTRÉS DE L'ARMÉE MAROCAINE

La police nationale espagnole a identifié entre 12 et 14 personnes qui ont admis être des éléments de l'armée marocaine, lors de la vaste opération de sécurité menée pour démanteler un camp de migrants irréguliers sur la plage de "Trampoline" dans la ville de Ceuta, rapportent mercredi des médias espagnols.

Selon le journal espagnol "El Espanol", l'opération d'évacuation de la plage de "Trampoline", qui a débuté samedi dernier, a confirmé les mises en garde du renseignement militaire espagnol, tel que révélé le 28 septembre dernier, ajoutant que parmi environ 3 000 personnes en situation irrégulière présentes dans le camp, la police espagnole a identifié entre 12 et 14 militaires en service de l'armée marocaine. Selon le journal, citant des sources sécuritaires, "ces soldats dormaient dans des sacs de couchage militaires, avaient en leur possession des bouteilles d'eau portant l'insigne de l'armée marocaine et maintenaient une communication constante entre eux via des téléphones portables".

Le journal a indiqué que lorsque les forces anti-émeutes espagnoles ont vérifié leurs identités, ils ont admis être des militaires, mais ont prétendu être des "dissidents" de l'armée marocaine cherchant l'asile par crainte de représailles.

Cependant, cette justification, ajoute la même source, "a suscité les soupçons des autorités sécuritaires espagnoles qui suspectent que ces personnes ne s'attendaient pas à l'opération d'évacuation du camp et, donc, la fin de leur mission".

"A Trampoline, il existait un système et une organisation pour résister à la situation pendant tout ce temps", précise le journal.

A cet égard, les policiers ont observé chez ces personnes un comportement suspect et un intérêt particulier pour les tactiques et les équipements de l'opération sécuritaire et militaire sur la plage, ainsi que des mouvements coordonnés pour éviter les vérifications d'identité, selon le journal.

Il a également indiqué qu'après le démantèlement du camp samedi dernier, 1 100 des 3 000 migrants rassemblés sur la plage de Ceuta sont retournés au Maroc à pied pour éviter l'identification.

On soupçonne que parmi eux

se trouvent au moins 72 militaires marocains qui, selon le renseignement militaire espagnol, étaient présents à Ceuta pour coordonner des actions contre l'ordre public et les forces armées espagnoles.

Une architecture secrète pour la mafia du trafic de drogue et d'êtres humains

Selon des documents classifiés du renseignement militaire que le journal a pu consulter exclusivement, les militaires et les éléments des services marocains infiltrés à Ceuta visaient à agir en tant que "centres de gravité" en coordonnant les lieux d'établissement, en évaluant les capacités de réponse espagnoles et en activant des actes de désordre dans la ville.

Quant aux éléments identifiés sur la plage, au nombre de 12 à 14, ils feraient partie des 22 éléments du renseignement de Rabat et des 50 soldats en service repérés par les services secrets, ce qui confirme la stratégie d'infiltration marocaine révélée par le journal espagnol.

L'opération policière espagnole ne rencontre pas seulement la résistance des militaires infiltrés, puisque les policiers ont découvert plusieurs groupes de migrants cachés dans les pentes et les zones difficiles d'accès pour éviter l'identification, et on soupçonne que beaucoup d'entre eux ont des antécédents criminels ou des ordres d'expulsion antérieurs.

A cela, s'ajoute l'activité illégale dans plusieurs quartiers comme El Principe, où la police et la Garde civile traquent un réseau d'appartements de migrants surpeuplés, où les migrants sont cachés dans des logements contre des sommes exorbitantes.

Ces infrastructures secrètes offrent un terreau fertile aux mafias du trafic de drogue et d'êtres humains, qui demandent entre 6 000 et 8 000 euros pour le voyage dans des bateaux de contrebande de drogue vers la péninsule.

Les forces de sécurité espagnoles ont également repéré la vente et la location de documents personnels destinés à contourner la surveillance maritime, une fraude qui fait déjà l'objet de poursuites de la part des services d'immigration et de renseignement, selon le journal espagnol.

RI

DATA CENTERS DE GOOGLE HÉBERGÉS EN FINLANDE

CE PAYS HÔTE VEUT TOUT ARRÊTER

Une instance gouvernementale finlandaise a enjoint mardi dernier à Google d'interrompre l'édification de ses nouveaux centres de données implantés dans deux communes de Finlande, et ce avant le 23 octobre 2026, le temps qu'une évaluation de leurs conséquences sur l'environnement soit réalisée.

Par Salim Nait Ouguelmim

Par voie de communiqué, l'autorité de surveillance finlandaise a ordonné la cessation de «toutes les mesures préparatoires susceptibles de modifier de manière significative l'environnement dans le cadre des projets de centres de données prévus à Muhos et à Kajaani», situés dans le nord-ouest du pays. Ces opérations s'inscrivent dans un programme d'investissement de 13 milliards d'euros annoncé en Finlande, la plus importante implantation unique du géant américain en Europe dans le secteur de l'IA.

Lors d'un déplacement de l'AFP la semaine passée à Muhos, une journaliste a pu constater l'activité des pelleteuses autour du chantier. Devant l'exploitation d'un des riverains interrogés, la forêt qui occupait un terrain racheté par Google avait déjà été rasée. Mais l'autorité de surveillance finlandaise compte stopper - au moins temporairement - ce chantier. Elle a exigé la suspension de «toutes les mesures préparatoires susceptibles de modifier de manière significative l'environnement dans le cadre des projets de centres de données prévus à Muhos et à Kajaani».

300 hectares déboisés sans évaluation de l'impact environnemental

L'instance a lancé une investigation, soupçonnant la société TuikeFinland, qui agit pour le compte de Google, d'avoir déboisé plus de 300 hectares de



forêt à Muhos sans avoir procédé au préalable à l'obligatoire étude d'impact environnemental. Si TuikeFinland ne respecte pas cette injonction, l'autorité «envisage d'engager une procédure coercitive». «Nous comprenons les préoccupations exprimées et reconnaissons que, dans ce cas précis, nous n'avons pas été à la hauteur de nos propres normes, élevées», a reconnu SondreRønder, porte-parole de Google, dans un message adressé à l'AFP. «Nous allons étudier les conclusions de l'agence et suivre ses recommandations».

Le géant américain projette de déployer ce genre d'infrastructures dans deux autres communes, à Vaala et Hamina, où l'entreprise exploite déjà un centre de données.

Portée par un climat frais, une électricité relativement stable et bon marché, majoritairement d'origine nucléaire, ainsi que par une vaste capacité éolienne et hydraulique, la Finlande a récemment enregistré un essor des investissements dans les centres de données. Si des dizaines de ces centres énergivores sont actuellement en

construction et beaucoup d'autres en projet, notamment portés par Microsoft et TikTok, les incertitudes touchant les prix de l'énergie, la capacité du réseau et les effets sur l'environnement ont suscité un vif débat public dans le pays. Une pétition citoyenne qui réclame une réglementation plus stricte de l'usage de l'énergie des centres ainsi que de leurs conséquences sur l'environnement a recueilli près de 84.000 signatures. Elle doit désormais être discutée au Parlement.

SNO

OBJETS CONNECTÉS APPLE ET LG UNISSENT LEURS INGÉNIOSITÉS

Coup de théâtre en ce mardi 6 octobre : le journaliste de Bloomberg Mark Gurman affirme que LG dévoilerait avec Apple une nouvelle collection de produits inattendue ce mardi 13 octobre. Il s'agirait d'objets connectés, dans l'optique de rivaliser avec Google Nest et Ring. Commercialisation envisagée dans plusieurs mois, éventuellement au début de l'année 2027.

Les deux sociétés travailleraient de concert sur une série d'accessoires destinés à compléter un futur univers domotique de la firme californienne. Toutefois, ces articles ne seraient pas proposés sous la marque Apple, mais sous celle de LG. C'est également cette dernière qui prendrait en charge la fabrication et l'assistance aux clients.

Un partenariat qui permettrait à Apple d'étendre promptement son écosystème domotique sans avoir à concevoir l'ensemble de ces produits. Le choix de LG demeure néanmoins surprenant : l'entreprise n'est pas renommée pour ses articles domotiques (même si LG approvisionne Apple en composants pour certains produits). Mais Apple garderait

une certaine mainmise sur le logiciel, la compatibilité avec ses propres appareils ainsi que ses exigences en matière de sécurité.

Bloomberg dit avoir mis la main sur des documents réglementaires déposés par LG, déposés auprès de la Federal Communications Commission (FCC), organisme américain en charge de la certification des produits commercialisés aux États-Unis. Si ces documents ne mentionnent pas directement Apple, le journal explique que les appareils auraient été développés conjointement par les deux entreprises.

On y apprend la liste des produits qui seraient vendus : une sonnette vidéo, des caméras de surveillance (intérieur et extérieur), une serrure connectée, un thermostat connecté et un capteur de température. Pour le moment, on n'en connaît que des schémas : LG aurait demandé à ce que les photographies et autres détails techniques précis restent confidentiels jusque début 2027. Par exemple, on sait que la serrure connectée intégrerait l'ultra-wideband, afin de détecter un utilisateur à proximité et la déverrouiller automatiquement.

Ces objets connectés devraient fonctionner avec le futur hub domotique d'Apple, un HomePod doté d'un écran. L'objectif d'Apple est clair : relancer HomeKit de manière plus complète et cohérente. Le tout face à la concurrence d'Amazon avec ses gammes Ring et Echo, mais aussi Google avec sa gamme Nest. Deux entreprises qui consolident chaque année leur écosystème domotique respectif. Ce serait aussi l'occasion pour Apple de revoir sa copie de Siri en matière de domotique ; la marque travaillerait dessus depuis plusieurs années. D'autant plus qu'avec une compatibilité Matter de ces produits, les consommateurs pourront les utiliser dans des installations Nest ou Ring. En effet, il s'agit d'un standard commun soutenu par Google, Amazon, Samsung, mais aussi Apple.

Ce mois d'octobre devrait être particulièrement chargé du côté des sorties d'Apple. En plus de ces objets connectés et du HomePod avec écran, on aurait droit à un nouveau HomePod mini, un Apple TV, un iPad mini avec écran OLED et au nouveau MacBook Pro.

SNO

CRÉATION D'IMAGES GOOGLE DÉGAÎNE NANO BANANA 2.1

La firme de Mountain View vient de rendre publique une nouvelle mouture de son outil de création d'images : Nano Banana 2.1. L'entreprise américaine met en avant notamment des rendus plus authentiques et une retouche s'appuyant sur des masques. En février dernier, Google avait présenté Nano Banana 2. La société californienne revient donc sur le devant de la scène avec une actualisation de son générateur d'images : Nano Banana 2.1, lequel repose sur Gemini 3.6 Flash. Selon l'entreprise, Nano Banana 2.1 «surpasse nos modèles précédents à tous égards».

Force est de constater que Google a livré peu d'éléments au sujet de son générateur d'images actualisé. La firme américaine assure un rendu visuel amélioré, une constance des sujets, des images d'apparence plus naturelle et une retouche fondée sur des masques (ce qui autorise la modification d'une zone précise de l'image tout en conservant le reste de la scène). La fiche technique de Nano Banana 2.1 nous indique par ailleurs que le modèle est capable de produire des images en 1K, 2K ou 4K, d'accepter jusqu'à 14 images de référence au sein d'une même requête et de partir d'une simple vidéo.

Mais ce sont à peu près les seuls renseignements dont nous disposons. Google n'a réalisé ni comparaisons ni fourni de benchmarks. Quatre images seulement générées par le modèle ont été dévoilées. Il faudra donc recourir à Nano Banana 2.1 pour évaluer ses performances, et vérifier surtout si elles dépassent celles de ChatGPT Images 2.5, le générateur d'images d'OpenAI lancé en septembre dernier.

Il reste aussi à établir avec précision la disponibilité de Nano Banana 2.1. Ce dernier est bel et bien intégré à Google AI Studio. Mais qu'en est-il de l'application Gemini ? Google précise qu'il y sera également accessible. À l'heure actuelle, dans le générateur d'images intégré à Gemini, il est possible de sélectionner le modèle 3.6 Flash, mais rien ne nous garantit que Nano Banana 2.1 soit bien le modèle employé en coulisses.

SNO

RESTAURATION DES FORÊTS EN AFRIQUE ENTRE AMBITIONS ET RÉELLES CAPACITÉS

La FAO publie une nouvelle évaluation mondiale qui met en lumière l'écart entre les promesses de restauration et leur concrétisation sur le continent africain

Par Halim Derdar

L'Afrique demeure aux prises avec une dégradation prononcée de ses sols et une diminution nette de sa couverture forestière. Devant ces contraintes, les promesses de restauration se multiplient à travers le continent, mais leur concrétisation et leur évaluation restent des défis de taille. À l'occasion de la 28e session du Comité des forêts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (COFO 28), qui se déroule du 28 septembre au 2 octobre 2026 à Rome, en Italie, l'institution onusienne a rendu publique la nouvelle édition de son rapport sur l'état des forêts dans le monde, le « Global Forest Resources Assessment » (FRA). Consacrée à la restauration des forêts et des paysages, cette édition éclaire les obstacles et les opportunités associés à la remise en état des écosystèmes. Voici les principaux enseignements à retenir de ce rapport pour l'Afrique.

En Afrique, environ 334 millions d'hectares de terres étaient considérés comme dégradés en 2019, soit près de 12 % de la superficie terrestre du continent, d'après les données mobilisées par la FAO. L'organisation souligne que cette situation traduit la contribution importante de la perte et de la dégradation des forêts aux dynamiques de dégradation des terres en Afrique. La superficie classée comme dégradée est passée de 174 millions d'hectares en 2015 à 334 millions d'hectares en 2019, soit une hausse de 160 millions ha sur la période. La FAO appelle toutefois à interpréter cette progression avec prudence, dans la mesure où elle est liée non seulement aux dynamiques biophysiques de dégradation, mais aussi à l'évolution des méthodes d'évaluation, à l'amélioration de la disponibilité des données et aux progrès de la télédétection et de la cartographie. Avec 92,5 millions d'hectares d'engagements, l'Afrique concentre le plus important volume d'engagements de restauration forestière recensé par le FRA 2025, l'évaluation des ressources forestières mondiales menée par la FAO. Ce volume représente près de la moitié (48,6 %) des 190,5 millions d'hectares d'engagements quantifiés à l'échelle mondiale, devant l'Asie avec 73,5 millions d'hectares. Au total, 91 pays ont fourni des données quantitatives sur leurs engagements dans le cadre de cette évaluation.

Sur le continent, les engagements de restauration forestière sont notamment portés par l'Éthiopie et le Cameroun, qui prévoient respectivement de restaurer 22 millions et 12 millions d'hectares. Les deux pays figurent ainsi parmi les cinq États affi-



chant les engagements les plus importants recensés par la FAO, avec la Chine (42,6 millions d'hectares), l'Inde (26 millions) et le Brésil (12 millions). Les données disponibles dans le FRA 2025 font état de 7,91 millions d'hectares de forêts en restauration en Afrique, pour 92,5 millions d'hectares d'engagements. Les superficies déclarées sous restauration correspondent ainsi à environ 9 % des engagements quantifiés, contre 23 % à l'échelle mondiale. Derrière cette moyenne régionale, les niveaux de restauration varient fortement selon les pays. L'Éthiopie, qui figure parmi les cinq pays ayant pris les engagements les plus importants, déclarait 5 millions d'hectares de forêts sous restauration, soit 19 % de sa superficie forestière. Elle se classe ainsi au troisième rang mondial selon cet indicateur, derrière la Syrie (43 %) et le Pakistan (22 %). Madagascar, autre pays africain figurant dans ce classement, déclarait pour sa part 1,51 million d'hectares sous restauration, soit 15 % de sa superficie forestière. Ces chiffres doivent toutefois être interprétés avec prudence. Les données sur les superficies sous restauration reposent uniquement sur les pays et territoires ayant communiqué des informations quantitatives dans le cadre du

FRA 2025. Plusieurs grands pays forestiers, dont la République démocratique du Congo, n'ont pas fourni de données chiffrées sur leurs progrès. La FAO souligne ainsi que les résultats régionaux ne peuvent être considérés comme pleinement représentatifs de l'état de la restauration forestière.

La multiplication des engagements ne garantit donc pas leur concrétisation. La FAO identifie notamment le financement, la gouvernance, les capacités de mise en œuvre et le suivi des résultats comme des facteurs déterminants. À l'échelle mondiale, la FAO estime que le financement consacré à la restauration doit quadrupler, passant de 64 milliards USD en 2022 à 296 milliards USD par an d'ici 2030.

Le rapport ne fournit pas d'estimation spécifique pour l'Afrique. Pour l'Afrique, le principal enjeu n'est donc plus seulement de multiplier les engagements, mais de renforcer leur mise en œuvre, leur financement et leur suivi. La FAO souligne également la nécessité d'harmoniser les définitions, les références et les indicateurs utilisés par les différents dispositifs de suivi afin de mieux mesurer les progrès effectivement réalisés sur le terrain.

H.D

ENERGIE L'AUSTRALIE S'ACCROCHE AU CHARBON

Les mines de charbon australiennes connaissent une phase d'expansion soutenue et leurs exportations s'envolent, au moment même où Canberra s'apprête à prendre la défense des énergies renouvelables lors du prochain sommet des Nations unies sur le climat.

Selon des experts, le blocage du détroit d'Ormuz, par où transite habituellement un cinquième de la production mondiale d'hydrocarbures, attise l'appétit de nombreux pays asiatiques pour le charbon.

D'après un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié en juillet, la demande mondiale devrait croître de 1,2 % en 2026 et même atteindre un niveau record de 8,94 milliards de tonnes. Cette progression pourrait profiter en particulier à l'Australie, deuxième exportateur mondial selon l'AIE.

Paradoxalement, en novembre, Canberra présidera les négociations lors de la COP31 et devrait y encourager l'accélération de la transition énergétique.

Le gouvernement du Premier ministre travailliste Anthony Albanese ambitionne de réduire d'ici 2035 les émissions du pays de 62 à 70 % par rapport à 2005. Entre 2020 et 2025, l'Australie a débloqué 3,9 milliards de dollars australiens (2,4 milliards d'euros) pour

lutter contre le changement climatique.

La justice australienne fait aussi bouger les lignes. La plus haute instance judiciaire du pays s'est prononcée mercredi contre un vaste projet d'extension d'une mine de charbon, une première. Cette décision impose de prendre en compte les conséquences climatiques lors de l'examen de projets liés aux énergies fossiles.

Mais les défenseurs de l'environnement demandent plus d'efforts, car le charbon fait partie des plus importantes sources d'émissions de gaz à effet de serre.

Fin septembre, les instances de planification de l'État de Nouvelle-Galles du Sud, celles-là mêmes qui avaient donné leur feu vert au projet de Mount Pleasant retoqué mercredi par la justice, ont approuvé la prolongation de 19 ans de l'exploitation d'une autre mine de charbon dans ce même bassin minier de la Hunter Valley, situé au nord de Sydney.

Cette prolongation entraînera 809 millions de tonnes d'émissions, pour 98 % à l'étranger où le charbon sera exporté, selon les autorités.

Mais "les effets néfastes du changement climatique ne s'arrêtent pas aux frontières, pas plus que la responsabilité qui en découle", pointe Greg Mullins, un ex-

responsable des pompiers locaux devenu militant pour le climat.

Les exportations annuelles australiennes de charbon pour un usage thermique ont atteint 213 millions de tonnes en 2025-2026, en hausse de 8 millions sur un an, selon une étude du secteur.

La filière charbon représente 782.000 emplois directs et indirects et plus de 9% du PIB du pays, selon l'association professionnelle Coal Australia.

Le président des négociations de la COP31 et ministre australien de l'Énergie et du Changement climatique, Chris Bowen, met toutefois en avant les efforts du gouvernement pour développer les énergies renouvelables.

Outre l'impact climatique, "l'exposition à la volatilité des prix des combustibles fossiles et à la fragilité des voies d'approvisionnement renforce la nécessité d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables, le stockage et l'électrification", relève-t-il.

Mais la guerre au Moyen-Orient dope la demande de charbon en Asie, note Emi Gui, membre du Conseil des ingénieurs pour la transition énergétique, soutenu par l'ONU.

"Les pays priorisent la sécurité énergétique par rapport aux objectifs de décarbonation", relève une experte.

Habitante de la petite ville de Mudgee, au cœur de la Hunter Valley, Bev Smiles est inquiète : au total, trois mines de charbon du secteur cherchent à s'étendre, selon des documents officiels.

La Nouvelle-Galles du Sud compte 37 mines de charbon et interdit l'ouverture de nouvelles exploitations. Mais elle autorise l'extension des mines existantes. Celle exploitée par le groupe Yancoal à Moolarben menace une réserve naturelle.

L'an dernier, le charbon de cet État a généré 23,4 milliards de dollars australiens (14,5 milliards d'euros) d'exportations.

Soutenue par des capitaux chinois, la société Yancoal a affiché un record de production de 19,8 millions de tonnes au premier semestre 2026, en hausse de 4 %.

Le groupe a déjà bénéficié d'une autorisation d'extension, à condition qu'elle ne vende qu'aux pays ayant signé l'Accord de Paris.

Les militants pour le climat espèrent désormais que la décision sans précédent rendue mercredi par la Haute cour australienne coupera court à la plupart des projets.

D'ici là, "le secteur ne va pas ralentir", craint Mme Smiles, qui pointe les effets déjà de plus en plus tangibles du réchauffement climatique.

H.D

MÉDICAMENTS EN AFRIQUE CENTRALE LE MARCHÉ PARALLÈLE EN TRÈS BONNE SANTÉ

Le marché parallèle du médicament connaît un véritable essor dans les pays d'Afrique centrale. Des antibiotiques, des antipaludéens, des antidouleurs et autres, plus de 250 tonnes de produits médicaux ont été saisis entre 2020 et 2025 dans cinq pays.

Par Malika Azeb

En effet, ce trafic, qui menace la santé publique, est alimenté par un décalage entre les besoins en matière de soins et l'accès à des médicaments sûrs et abordables.

Selon un nouveau rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la CEMAC, les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale présentent une prévalence de maladies infectieuses telles que la tuberculose, le paludisme et le VIH. Cependant, les traitements et les médicaments sûrs ne sont pas toujours accessibles, ou sont trop chers, ce qui alimente le marché parallèle et illicite des produits médicamenteux.

Les trafiquants détournent des médicaments sur ordonnance des chaînes d'approvisionnement réglementées et des stocks des programmes nationaux de santé. Ils écoulent également des médicaments contrefaits, de qualité inférieure ou n'ayant pas été officiellement approuvés. Il s'agit notamment d'antibiotiques, d'antipaludiques, d'analgésiques, d'anti-inflammatoires et de substances psychoactives telles que le tramadol et la prégabaline.

Au moins 251 tonnes de médicaments ont été saisies au Cameroun, en République centrafricaine (RCA), au Tchad, en République du Congo, en Guinée équatoriale et au Gabon entre 2020 et 2025, a indiqué le rapport.

En avril 2025, l'OMS avait signalé au Cameroun et en République centrafricaine de faux lots d'amoxicilline qui ne contenaient pas le principe actif annoncé et, récemment, en septembre dernier, les autorités camerounaises ont saisi à Yaoundé des milliers de cartons contenant de faux médicaments, des emballages destinés au reconditionnement et des psychotropes.

Le rapport a indiqué que parmi les principales portes d'entrée identifiées figurent les ports d'Apapa, au Nigéria, et de Douala, au Cameroun, ainsi que les ports fluviaux de Brazzaville et Bangui. Entre 2020 et 2025, plus de 7,3 tonnes de produits pharmaceutiques ont été saisies dans les aéroports de la CEMAC.

La chaîne criminelle est très variée, passant de fabricants clandestins, grossistes, vendeurs informels, vendeurs en ligne, agents publics et professionnels de santé corrompus, ainsi que de groupes armés qui pillent des centres de santé et revendent les produits ou bien prélèvent des taxes sur les convois traversant les territoires qu'ils contrôlent.

Ce trafic « constitue une menace majeure pour la santé publique », entraînant « des échecs thérapeutiques, des intoxications et des décès évitables », a déclaré l'ONUDC. Il arrive parfois que ces médica-



ments illicites se retrouvent dans des établissements de santé officiels, généralement perçus comme sûrs par les patients, a-t-il ajouté.

« Pour donner une idée de l'ampleur du phénomène en Afrique subsaharienne, l'OMS a estimé en 2017 que les antipaludiques falsifiés ou de qualité inférieure pourraient être associés à entre 72 000 et 267 000 décès chaque année, et que les antibiotiques de mauvaise qualité utilisés pour traiter la pneumonie infantile pourraient être liés à jusqu'à 169 271 décès par an », a-t-il précisé. La plupart des médicaments faisant l'objet d'un trafic entrent dans la région par ses ports maritimes et fluviaux, ou sont introduits clandestinement par voie aérienne dans des cargaisons ou dans les bagages des passagers, avant d'être distribués vers l'arrière-pays le long des principales routes commerciales. L'ONUDC a déclaré que ce commerce illi-

cite « alimente la criminalité organisée et affaiblit les institutions publiques » et encourage la consommation récréative de substances psychoactives créant une dépendance. A la fin du mois dernier, les douaniers gabonais ont saisi 17 000 comprimés de tramadol, qu'ils ont attribués à des trafiquants de stupéfiants transfrontaliers venus du Cameroun voisin. Le rapport de l'ONU a appelé à ne pas réduire le problème à la répression des trafiquants, à l'harmonisation des législations, au renforcement des contrôles et à la coopération transfrontalière, mais à assurer un meilleur accès aux médicaments sûrs et abordables, car le paradoxe est au cœur de ce commerce : combattre l'offre clandestine sans lutter contre les pénuries de produits pharmaceutiques qui l'alimentent revient à laisser son principal marché intact.

MA

COURSE VERS LES RECORDS FOUS UN INCROYABLE CHAMPION DE DANSE

Par Hamida Indja

Le danseur nigérian Ben Dancer a dansé pendant 168 heures à Lagos, du 22 au 29 septembre, pour battre le record du monde du plus long marathon de danse en solo. Un exploit incroyable qui doit maintenant être validé par le Guinness World Records, avec l'objectif de faire briller la danse et les traditions d'Afrique dans le monde entier.

À Lagos, au Nigeria, le danseur Benjamin Daniel, connu sous le nom de « Ben Dancer », a achevé le 29 septembre un marathon de danse réalisé par une seule personne. Il a dansé 168 heures, pendant sept jours, du 22 au 29 septembre, dans le but de battre le record mondial.

Ben Dancer a largement battu l'ancien record de 127 heures, établi en 2023 par une jeune Indienne âgée de 16 ans, Srushti Sudhir Jagtap. Mais il faut encore attendre que le record soit officiellement accepté.

En effet, réaliser un record ne suffit pas pour qu'il soit validé immédiatement. Il faut d'abord que le Guinness World Records examine les preuves afin de vérifier si toutes les règles ont bien été suivies. Mais qu'est-ce que le Guinness World Records ?

Le Guinness World Records est l'une des principales organisations mondiales consacrées aux records. Elle rassemble et vérifie des performances exceptionnelles réalisées dans différents domaines, notamment le sport, la musique, la danse, les sciences, les collections, les capacités physiques ou encore des réalisations humaines particulières.

Le Guinness World Records a été créé en 1955 grâce à une idée de Sir Hugh Beaver, le patron de la bière Guinness. Il voulait un livre pour répondre aux questions sur les records les plus étonnants. Deux frères jumeaux, Norris et

Ross McWhirter, l'ont ensuite aidé à fabriquer ce premier livre.

Avec le temps, ce livre est devenu célèbre dans le monde entier. Aujourd'hui, il rassemble des milliers de records et possède aussi un grand site internet. Chaque année, l'organisation reçoit de nombreuses demandes de personnes qui veulent battre un record ou en créer un nouveau.

Pour essayer d'obtenir un record, il faut d'abord faire une demande officielle auprès du Guinness World Records. La personne doit créer un compte, chercher le record qu'elle veut battre et remplir un formulaire. Si le record existe, le candidat peut tenter de le battre ou proposer un nouveau record. Mais pour être validé, il doit obligatoirement pouvoir être mesuré et contrôlé.

Quand l'idée est acceptée, le candidat reçoit les règles à suivre et la liste des preuves à fournir. Il doit alors faire sa tentative en faisant bien attention à respecter toutes ces règles.

Les preuves de la performance sont ensuite envoyées au Guinness World Records. Une équipe spécialisée analyse les documents pour contrôler le respect de toutes les conditions. Le record est officiellement confirmé seulement après cette étape de validation. Cette procédure explique pourquoi la performance de Ben Dancer n'est pas encore officiellement reconnue. Même si le danseur a dansé pendant 168 heures, son résultat doit d'abord passer par l'étape de vérification du Guinness World Records.

Contrairement à ce que certaines personnes peuvent penser, le Guinness World Records ne verse aucune somme d'argent aux participants. L'organisation confirme officiellement qu'elle ne paie pas les recordmen et les recordwomen pour leurs performances. De plus, l'organisation ne paie pas les frais de la tentative et ne donne pas de matériel. Les candidats doivent donc payer

et préparer leur projet tout seuls.

Le plus important pour un record validé, c'est d'être connu. La personne reçoit un certificat officiel. Son exploit peut aussi être montré sur internet, ce qui lui donne beaucoup de visibilité auprès du public et des journalistes. Mais tous les records acceptés ne figurent pas forcément dans le livre imprimé.

Pour Ben Dancer, le record n'est pas le plus important. Il a expliqué aux journalistes qu'il voulait surtout attirer l'attention du monde entier pour faire connaître les danseurs traditionnels africains.

Pendant les sept jours, des supporters sont venus l'encourager au Freedom Park de Lagos. De jeunes Nigériens ont filmé le marathon et ont dansé avec lui. Pour Sarah Lawal, une ancienne danseuse venue l'aider, c'est un bon encouragement pour tous les jeunes artistes.

Pendant son marathon, Ben Dancer a utilisé plusieurs styles musicaux, comme l'afrobeat, le fuji, le jazz et le zouk. Il a aussi porté, à certains moments, des vêtements traditionnels nigériens. Benjamin Daniel est un danseur professionnel qui travaille notamment avec le groupe du musicien Made Kuti, petit-fils de Fela Kuti, figure importante de l'afrobeat.

Le danseur dit qu'il s'est entraîné pendant plus de deux ans. Il a fait beaucoup de sport, a bien mangé et a travaillé son cœur pour tenir longtemps. Une équipe de médecins était aussi présente tout au long de la tentative.

Après avoir dansé pendant 168 heures, Ben Dancer doit maintenant attendre la réponse du Guinness World Records. Si toutes les règles ont bien été suivies, il sera officiellement reconnu comme le champion du plus long marathon de danse en solo.

Grâce à cet exploit, Ben Dancer a surtout réussi à faire connaître la danse, la musique et les traditions d'Afrique partout dans le monde.

HI

FOOT/ CLASSEMENT FIFA

L'ALGÉRIE PROGRESSE D'UNE PLACE (28E)

La sélection algérienne de football a gagné une place et occupe le 28e rang au classement mondial de la FIFA du mois d'octobre, publié ce mercredi par l'instance internationale sur son site officiel.

Sous l'ère du nouveau sélectionneur national Brahim Hemdani, les Verts se sont imposés à domicile face à la Zambie (3-1) et ont décroché un nul en déplacement face au Burundi (2-2), lors des deux premières journées des qualifications de la CAN-2027.

Pour clôturer le rassemblement de la fenêtre internationale de septembre-octobre, l'équipe nationale s'est imposée face au Niger (2-1), en match amical disputé mardi soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

Avec un total de 1 574,77 points, les Verts sont logés à la quatrième place africaine devant la Côte d'Ivoire et le Nigeria. Dans le haut du tableau, l'Espagne, championne du monde et auteure de quatre succès en autant de matchs en Ligue des nations, consolide sa première place, devant l'Argentine, vice-championne du monde, et la France.

La prochaine mise à jour du classement FIFA est prévue le 18 novembre.

RS



LIGUE 2 AMATEUR

LE DERBY RCK - USMH À L'AFFICHE

Le match entre le RC Kouba, leader du groupe Centre-Ouest et son dauphin, l'USM El Harrach, sera à l'affiche de la quatrième journée du Championnat de football, Ligue 2 amateur, prévue jeudi et vendredi, et qui sera marquée par plusieurs autres duels intéressants, y compris dans le groupe Centre-Est, notamment USM Annaba - US Chaouia, Paradou AC - JSM Skikda et NC Magra - CA Batna.

C'est cependant ce chaud derby algérois, entre les Vert et Blanc qui accueillent, les Jaune et Noir, jeudi (15h00) dans leur antre de Benhaddad, qui devrait le plus captiver l'attention, car au-delà de l'enjeu entre deux sérieux prétendants à l'accession en Ligue 1, il y aura la grande rivalité sportive qui oppose ces deux clubs de la banlieue algéroise.

Il reste certain que, sur sa lancée, le Raed, auteur d'un sans-faute jusqu'ici, voudra maintenir la cadence en enchaînant un autre succès face à l'USMH, après avoir inscrit un premier club algérois à son tableau de chasse, en l'occurrence le NA Hussein Dey, qu'il a battu chez lui (1-2), lors de la précédente journée (2-1).

Mais la tâche ne sera probablement pas facile face à des Harrachis hypermotivés, et déterminés aussi à réussir un bon résultat pour rester dans la course à la montée en Ligue 1.

Autres duels intéressants à suivre lors de cette 4e journée de la Ligue 2 amateur, ceux des autres co-leaders du groupe Centre-Ouest, l'USM Blida et le MC Saïda, qui jou-

ront respectivement contre l'ESM Koléa et le RC Arbaâ.

Là encore, la victoire sera impérative pour chacun de ces deux clubs s'ils tiennent vraiment à rester au contact du RCK et de l'USMH, en évitant de se faire trop distancer.

A suivre également les chocs JSM Tiaret - ASM Oran et surtout MC El Bayadh - WA Tlemcen, entre anciens pensionnaires de l'élite, alors que le GC Mascara (6e) sera appelé à effectuer un périlleux déplacement chez le WA Mostaganem (7e).

De son côté, le NA Hussein Dey, qui reste sur une défaite amère à domicile face au voisin RC Kouba, sera appelé à se racheter lors de son déplacement chez le nouveau promu IRB Sidi M'Hamed Benali, alors que l'autre nouveau promu, la JS Taghit, actuellement lanterne rouge avec zéro point, recevra l'ES Mostaganem.

Dans le groupe Centre-Est, la JSM Skikda sera la seule des trois actuels co-leaders à devoir jouer hors de ses bases lors de cette quatrième journée, puisque l'USM Annaba et le NC Magra auront, eux, la chance de recevoir sur leurs propres terrains, respectivement l'US Chaouia et le CA Batna.

Un avantage du terrain ô combien important en pareilles circonstances, car il pourrait leur apporter " le petit plus nécessaire" pour faire la différence face à des équipes coriaces et réputées difficiles à manier, même lorsqu'elles évoluent à l'extérieur.

En outre, le CAB reste sur une terrible désillusion dans le derby des Aurès, qu'il a

perdu à domicile face au MSP Batna (0-1), et qui le forcera probablement à réagir lors de cette quatrième journée pour se racheter auprès de ses supporters.

Ce qui devrait compliquer un peu plus la tâche du NCM, même si ce dernier affiche une belle forme en ce début de saison, comme en témoigne sa dernière victoire en déplacement chez le NRB Teleghma (2-1).

De son côté, la JSMS sera appelée à effectuer un périlleux déplacement chez le Paradou AC, un ancien pensionnaire de l'élite qui, malgré le départ de plusieurs pièces maîtresses, reste un adversaire redoutable et avec lequel il faudra compter.

A suivre également le " petit derby", entre le nouveau promu JS Azazga, qui reçoit le MO Béjaïa, alors que la JSD Jijel sera appelée à se déplacer chez le NRB Béni Oulbane.

Dans les autres duels, la tendance semble plutôt favorable aux clubs hôtes, particulièrement dans le duel AS Khroub - NRB Teleghma, entre le 4e qui reçoit le 14e.

Même le MSP Batna (6e) sera probablement sur du velours en accueillant la lanterne rouge, le CR Béni Thour, alors que le MO Constantine (5e) sera probablement soumis à rude épreuve chez l'IRB Nezla (11e).

Suivant la programmation de la LNFA, les matchs Paradou AC - JSM Skikda, RC Arbaâ - MC Saïda et WA Mostaganem - GC Mascara devront se jouer à huis clos, en raison des sanctions qui pèsent sur les clubs hôtes.

RS

HALTÉROPHILIE

LANCEMENT DES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ET ARABE À MOSTAGANEM

Les épreuves des championnats d'Afrique et arabe d'haltérophilie, réservés aux catégories cadets, juniors et seniors, ont débuté mercredi après-midi à Mostaganem, avec la participation de 340 athlètes, des deux sexes, représentant 29 pays.

La cérémonie officielle d'ouverture s'est déroulée en présence du président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, de responsables des fédérations africaine, arabe et asiatique, du wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, ainsi que des autorités locales civiles et militaires et des délégations participantes.

Elle a eu lieu à la salle omnisports " El Bey Habib ", au complexe sportif olympique "Com-mandant Feradj".

Dans son allocution d'ouverture, lue en son nom par Mohamed Atbi, directeur central au ministère, le ministre des Sports, Walid Sadi, a souligné que " l'organisation de telles mani-

festations sportives constitue une précieuse opportunité pour détecter de jeunes talents, échanger les expériences entre entraîneurs et techniciens et renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les fédérations sportives africaines et arabes".

Le ministre a ajouté que " cette compétition sera un rendez-vous réussi, à la hauteur de la place de l'Algérie et des ambitions du sport africain et arabe. Elle laissera également une bonne impression chez les participants et contribuera à renforcer les relations sportives et humaines entre nos pays frères".

L'Algérie participe avec 26 athlètes au championnat d'Afrique et 20 au championnat arabe, selon la Fédération algérienne d'haltérophilie.

La fédération mise sur des résultats positifs similaires à ceux enregistrés lors des Jeux méditerranéens organisés, il y a quelques semaines, à Tarente, en Italie, d'autant que les

deux championnats africain et arabe se déroulent en Algérie.

Les compétitions ont débuté avec les épreuves des catégories de poids de 49 et 54 kg, toutes catégories confondues.

En marge de cette manifestation, deux stages sont également organisés : le premier, de niveau international, est destiné à la formation des arbitres sous la supervision d'un expert international, tandis que le second, de niveau national, est consacré à la formation technique des entraîneurs. Ces stages visent à renforcer et à développer le système national d'arbitrage et de formation, ainsi qu'à améliorer le niveau des arbitres et des entraîneurs, à travers la prise de connaissance des dernières mises à jour et modifications adoptées par la Fédération internationale d'haltérophilie.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

NUMÉRISER LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES POUR STIMULER L'INNOVATION EN ALGÉRIE

Réunis à Tiaret depuis mercredi, les intervenants d'un colloque national intitulé « Le soutien à l'accès ouvert à l'information dans les bibliothèques principales de lecture publique pour favoriser la créativité dans la société algérienne » ont insisté sur l'urgence de numériser les services offerts par ces établissements. Selon eux, une telle évolution aiderait à bâtir un cadre propice à l'innovation et à la croissance économique, en s'appuyant sur une circulation large du savoir.

Par Tinhinane Bendahmane

Lors de son propos, Mama Bachir, directrice de la Culture et des Arts de la wilaya, a expliqué que cette rencontre s'inscrit dans une période de transformations profondes du monde de l'information et de la connaissance. Elle a aussi évoqué les exigences nouvelles que le numérique impose aux institutions culturelles, en particulier aux bibliothèques.

Ces lieux culturels, a-t-elle poursuivi, ne se contentent plus de conserver des ouvrages et d'en permettre la consultation. Ils deviennent des espaces accessibles au savoir, des lieux d'apprentissage et de dialogue, ainsi

que des moteurs indispensables au service de la créativité et de l'innovation.

De son côté, Oussama Demouche, professeur à l'Université Djilali-Liabès de Sidi Bel-Abbes, est intervenu sur le thème « Projet de mise en réseau des bibliothèques de lecture publique à l'échelle de la wilaya, sous l'angle de la valeur économique et de la créativité sociétale locale ». Il a insisté sur la nécessité de faire évoluer le regard que la société porte sur les bibliothèques publiques. Celles-ci, a-t-il précisé, ne sont plus de simples lieux où l'on met des livres à disposition. Elles permettent l'accès à l'information pour des publics variés et à différents niveaux, à travers la lecture, les conférences, les séminaires et bien d'autres activités. Elles deviennent ainsi des

espaces d'échange d'idées et de expériences, susceptibles de faire naître des projets innovants utiles à la société.

Le professeur Demouche a également ajouté que ces institutions doivent s'inspirer des expériences internationales réussies en matière de transition vers les services numériques, tout en adoptant une approche proprement algérienne. Cela passerait notamment par la mise à disposition de catalogues numériques et de données économiques nationales. Une telle orientation, a-t-il soutenu, permettrait aux personnes intéressées d'accéder à ces informations et, par conséquent, de contribuer à imaginer des solutions innovantes.

Pour sa part, Abed Makhloufi, directeur de la Bibliothèque principale de l'Université « Ibn-Khal-

doun » de Tiaret, a plaidé, dans son intervention, pour la généralisation de plateformes numériques et d'ateliers virtuels au sein des bibliothèques publiques dépendant des établissements éducatifs, universitaires et culturels. Il a fait remarquer que cette démarche avait déjà connu un démarrage réussi dans certaines bibliothèques principales de lecture publique.

Ce colloque est organisé à l'initiative de la Bibliothèque principale de lecture publique « Moudjahid Mohamed El-Mili » de Tiaret, en coordination avec l'Université « Ibn Khaldoun », sur deux jours. Y prennent part des directeurs de bibliothèques publiques et des enseignants universitaires des wilayas de Biskra, Saïda, Sidi Bel-Abbes et Batna.

T.B

AUTISME L'IMPORTANCE DE LA PRISE EN CHARGE SOULIGNÉE

Les participants à une rencontre scientifique ayant pour thème "Réalité et perspectives de la prise en charge des troubles du spectre de l'autisme en Algérie", organisée, mercredi à la bibliothèque principale de lecture publique de Tindouf, ont souligné l'importance d'assurer une prise en charge des personnes atteintes de cette pathologie, afin de garantir un accompagnement global et intégré des enfants concernés. Les participants à cette rencontre, organisée à l'initiative de l'Association algérienne d'alphabétisation et d'éducation des adultes Iqraa, sous l'égide du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et sous la supervision du wali de Tindouf, en coordination avec la bibliothèque principale de lecture publique, ont également insisté sur l'importance de la formation continue des médecins et des spécialistes, ainsi que sur la nécessité de tirer profit des expertises et des pratiques modernes en matière de prise en charge. Ils ont également évoqué l'importance d'associer la famille au processus d'accompagnement, à travers des programmes de sensibilisation et de formation destinés aux parents, ainsi que de soutenir l'intégration scolaire et éducative, en adaptant les programmes et les outils pédagogiques aux capacités et aux besoins de chaque enfant.

Les intervenants ont également souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les secteurs de la santé, de l'éducation nationale, de la solidarité nationale et de la formation professionnelle, afin d'assurer la continuité de la prise en charge aux différents âges de la vie.

Ils ont aussi préconisé la création d'une base de données à l'échelle de la wilaya sur les cas de troubles du spectre de l'autisme, permettant d'identifier les besoins et de planifier les services et programmes futurs.

De son côté, le directeur de l'Action sociale (DAS) de la wilaya de Tindouf, Mohamed Abdallah Oukacem, a affirmé que la prise en charge des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme figure parmi les priorités que le secteur s'emploie à renforcer, notamment en faisant appel aux différentes spécialités disponibles au niveau des centres psychopédagogiques, en particulier les psychologues et les orthophonistes.

Pour sa part, le président de l'Association algérienne d'alphabétisation et d'éducation des adultes "Iqraa", Khalid Hocine, a indiqué à l'APS que cette rencontre vise à examiner la réalité de la prise en charge des troubles du spectre de l'autisme et les perspectives de son développement, avec la participation de médecins, de spécialistes et d'enseignants.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce et de la prise en charge multidisciplinaire des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.

Le programme de la rencontre comprenait également une exposition consacrée à la prise en charge des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, ainsi qu'une visite au "Club du savoir" destiné à la rééducation des enfants au niveau du Centre culturel islamique.

RS

ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE D'ALGER OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR LA 19^e ÉDITION DU CONCOURS "NOUVELLE"

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a annoncé l'ouverture des candidatures pour participer à la 19^e édition du concours "Nouvelle", organisée cette année sous le slogan "Novembre, un serment... des nouvelles qui ne s'éteignent pas", indique un communiqué de cet établissement culturel.

Le concours est ouvert à toutes les catégories de la société et à tous les âges, dans toutes les langues parlées en Algérie (arabe classique, arabe dialectal, tamazight et français), précise le communiqué qui ajoute que trois prix seront décernés aux lauréats dans chaque langue. Parmi les conditions de participation au concours, les textes présentés ne doivent avoir été ni publiés ni primés auparavant et doivent être envoyés en trois

exemplaires, sans dépasser dix pages. Les lauréats du concours "Nouvelle" ne sont, par ailleurs, autorisés à participer de nouveau qu'après un délai de trois ans à compter de leur consécration, tandis que les personnes ayant obtenu trois prix dans le cadre du même concours sont définitivement exclues de toute nouvelle participation. Les personnes souhaitant participer à ce concours doivent déposer ou envoyer leurs œuvres avant le 20 novembre prochain à l'adresse suivante : Concours "Nouvelle", Centre des activités culturelles Abane-Ramdane, 12, rue Abane-Ramdane, Alger, ou par courrier électronique, au format PDF, à l'adresse suivante : artsetcultureabane@gmail.com.

RC

REVUE "MAQAMAT AL ANDALUS" RETOUR SUR LA MUSIQUE ANDALOUSE ALGÉRIENNE

Dans son dernier numéro, la revue culturelle "Maqamat Al Andalus" dresse un panorama complet de la musique andalouse algérienne en mettant en lumière le parcours de quatre figures qui s'illustrent aujourd'hui par leurs créations et leurs recherches dans ce genre de musique savante.

Editée par la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, cette publication semestrielle de 50 pages s'ouvre sur un dossier consacré au poète Talal Chaker Kacimi El-Hassani. Elle explore son parcours et sa pensée à travers une interview, suivie d'un exposé dans lequel il fait part de sa relecture de la musique andalouse, avec la présentation d'une de ses poésies.

Ce numéro retrace également le parcours d'autres artistes: le chercheur en sciences du langage, des études culturelles et du patrimoine méditerranéen, Salim El Hassar, le compositeur et chef d'orchestre, Khalil Baba Ahmed, et l'interprète de cette musique patrimoniale dans son volet Malouf, Abbas Righi.

Leïla El Kebir soutient, dans l'éditorial de cette revue, que l'héritage musical "se transmet et se réinvente". Pour cette musicienne et cheffe d'orchestre, les quatre parcours évoqués dans ce numéro, "font vivre l'héritage plutôt que simplement le conserver". Le numéro 7 de "Maqamat Al Andalus" s'intéresse également aux acteurs clés de la transmission du patrimoine, à travers des portraits d'artistes et de formateurs qui ont contribué à l'apprentissage, à la préservation et à la transmission de cette musique, à l'image de Cheikh Redouane Bensari. Parmi les sujets abordés dans cette édition figure également la grande dynamique artistique portée par plusieurs artistes, à l'instar de Leïla Borsali et Brahim Hadj Kacem, ainsi que l'annonce de la sortie du premier album de l'artiste Asma Ait Chabane, lauréate du Prix Cheikh Abdelkrim Dali en 2024. Le nouveau numéro propose en outre un article de Leïla El Kebir sur le rayonnement et la vitalité du répertoire musical andalou à l'étranger, porté notamment par une communauté algérienne passionnée et avide de cet art.

Ce numéro met également en lumière l'école de formation artistique en musique andalouse Dar El Ala de Tlemcen, cette ville qui a toujours été et demeure encore un bastion de la musique andalouse. Et sous le titre "La musique, de la thérapie du corps à la guérison de l'âme", ce numéro présente également une étude sur le rôle que joue la musique dans la psychothérapie et dans le traitement des troubles liés à l'activité cérébrale, donnant au lecteur un aperçu historique sur un grand nombre de savants qui ont mis en avant l'importance de la musique pour soigner l'esprit, à l'instar d'Al Farabi et de Djallal ad-Din Rumi. La publication a consacré aussi des hommages posthumes à de grandes figures et interprètes de cette musique, à l'instar de Nouredine Saoudi (1954- 2024) et le Cheikh Mohamed Kheznadji (1929- 2025), rassemblant, également, des témoignages sur l'héritage de l'illustre maître de la musique andalouse Abdelkrim Dali, réaffirmant ainsi l'engagement de la fondation éponyme dans la préservation et la transmission de ce trésor culturel.

RC

LA BATAILLE DE L'ÉNERGIE LE DIESEL NOUVEAU MOTEUR DE LA GÉOPOLITIQUE

Pendant un demi-siècle, le monde suivait le prix du baril de pétrole. Mais la véritable bataille de 2026 se joue autour de ce en quoi ce baril se transforme après le raffinage.

Par Serge Savigny

Le diesel est le carburant de l'économie réelle, physique, et cette année il est devenu l'un des instruments de puissance les plus redoutables de la politique mondiale.

Les chiffres ne racontent qu'une partie de l'histoire. Aux États-Unis, le prix moyen du diesel a atteint un record historique de 6,53 dollars le gallon le 22 septembre, et au 1er octobre, il était redescendu à environ 6,39 dollars. Les contrats à terme européens sur le diesel ont établi un record à la mi-septembre, ayant plus que doublé depuis janvier, tandis que les prix en Asie se maintiennent près de leurs propres sommets.

Mais l'indicateur le plus parlant est l'écart entre le coût du pétrole brut et celui du produit raffiné. Le crack spread américain du diesel, c'est-à-dire la différence entre le prix du diesel et celui du pétrole brut, a dépassé le 1er septembre le record de 106 dollars le baril, selon Bloomberg.

L'économiste de l'université d'État du Kansas, Gregg Ibbendahl, a formulé de manière on ne peut plus claire: la hausse du pétrole explique environ 70 cents d'augmentation par gallon, tout le reste étant lié à une simple pénurie mondiale de diesel. Le monde ne manque pas seulement de pétrole. Il manque de capacités de transformation du pétrole en ce dont il a véritablement besoin.

Des goullets d'étranglement maritimes aux goullets d'acier

Pendant des décennies, la sécurité énergétique était avant tout une question de géographie. Le détroit d'Ormuz, Bab el-Mandeb, le détroit d'Istanbul, le détroit de Malacca. Ces routes conservent leur importance, et les perturbations dans le détroit d'Ormuz depuis fin février ont affecté environ un cinquième de l'approvisionnement mondial en pétrole.

Mais en 2026, un second niveau de vulnérabilité est apparu. Les nouveaux goullets d'étranglement sont désormais faits d'acier, ce sont les raffineries, et ce sont elles qui sont devenues des cibles sur deux fronts.

Dans le golfe de Bassora, les frappes iraniennes avaient endommagé neuf raffineries dans toute la région d'ici le mois de juillet, réduisant les volumes de matières premières à partir desquels d'autres pays produisent du diesel.

En Russie, les attaques de drones ukrainiens ont directement visé le système de raffinage. Les conséquences sur les exportations se sont fait sentir bien avant l'introduction de quelque interdiction officielle que ce soit.

La logique de Kiev est assez évidente. Le pétrole brut peut encore être extrait et vendu, mais c'est dans les raffineries que sont produits le carburant destiné à l'économie intérieure et les recettes d'exportation.

La Russie privilégie son marché intérieur

Pour la Russie, le diesel a longtemps été l'un des piliers de sa diplomatie commerciale. La Russie assure environ un dixième de l'approvisionnement mondial en diesel et le vendait traditionnellement en dessous du prix moyen mondial, ce qui en faisait un fournisseur naturel pour les importateurs sensibles aux prix, de la Méditerranée à l'Afrique de l'Ouest. Cet été, le Kremlin a décidé d'accorder la priorité au marché intérieur.

En juillet, la Russie a interdit l'exportation de diesel dans le cadre de mesures visant à stabiliser le marché intérieur des carburants.

En septembre, trois des six plus grandes raffineries russes productrices de diesel avaient soit complètement arrêté leur activité, soit fortement réduit leur production à la suite de dommages causés par des drones.

Toutefois, il serait erroné d'y voir un retrait définitif de la Russie des marchés d'exportation. La Russie ne quitte pas le marché, elle marque une pause. La question est de savoir ce que feront ses acheteurs dans l'intervalle.

La Turquie transforme la pénurie en levier d'influence

Aucun pays n'offre de réponse plus éloquent à cette question que la Turquie. Sa dépendance aux livraisons russes était profonde et, en temps de paix, parfaitement rationnelle



du point de vue économique. En 2025, la Russie assurait 85% des importations turques de diesel, soit environ 281.000 barils par jour, selon le régulateur énergétique turc. La Turquie était également l'un des piliers clés du commerce d'exportation russe et, en juin, elle avait acheté avec le Brésil au moins la moitié des cargaisons russes proposées sur le marché.

Lorsque l'offre a commencé à se contracter, Ankara n'a pas attendu et a entrepris de trouver des substituts aux approvisionnements russes. Les importateurs turcs ont diversifié leurs approvisionnements très rapidement.

Le levier inconfortable de l'Amérique

Les États-Unis se sont retrouvés au centre de la nouvelle carte du marché du diesel dans un double rôle: celui de fournisseur en dernier recours et celui de victime de la pénurie. Les analystes s'attendent à ce que le Brésil achète de plus en plus de diesel sur la côte américaine du golfe du Mexique, comme ce fut déjà le cas lors de l'interdiction russe de 2023. Cela confère à Washington une nouvelle forme d'influence sur les pays importateurs.

Mais cette influence à l'étranger a un coût intérieur. Fin septembre, les stocks de distillats aux États-Unis étaient tombés à 105,2 millions de barils, soit environ 14% en dessous de la moyenne des cinq années précédentes. La hausse des prix frappe les agriculteurs et les routiers et devient un problème politique pour le Parti républicain à la veille des élections de mi-mandat. C'est là tout le paradoxe: plus les États-Unis exportent de diesel pour soutenir leurs partenaires et renforcer leur part du marché mondial, plus les régions américaines paient cher à la pompe. Cette logique commence déjà à dicter la politique de Washington. Trump a confirmé qu'il envisageait une interdiction des exportations de diesel, et l'administration a exigé des alliés européens qu'ils libèrent une partie de leurs réserves stratégiques de carburant, les avertissant de possibles restrictions à l'exportation de la part des États-Unis.

L'Europe, l'Asie et le Sud global

L'Europe, qui a renoncé aux produits pétroliers russes après 2022, dispose de peu d'alternatives. Après l'introduction de l'interdiction russe, la marge européenne sur le diesel a dépassé pour la première fois 60 dollars le baril en juillet, et début septembre, le crack spread physique du diesel sur la plateforme Amsterdam-Rotterdam-Anvers a atteint un nouveau record, environ 98 dollars le baril.

L'Inde, quant à elle, est devenue l'un des gagnants de la nouvelle ère du raffinage. Ses grandes raffineries orientées vers l'exportation approvisionnent désormais la Turquie et l'Europe, et la Russie elle-même a commencé cet été à importer de l'essence indienne. Ces ca-

pacités confèrent au pays un poids diplomatique que les seules réserves de pétrole brut n'auraient jamais pu lui offrir. La Chine, en revanche, a choisi de protéger son marché intérieur. Le 1er octobre, les raffineurs chinois ont suspendu leurs exportations de carburant afin de préserver les stocks nationaux. La décision de Pékin restreint davantage l'offre sur un marché mondial déjà déficitaire. Pour les pays importateurs les plus pauvres, la situation est bien plus grave. Les flambées du prix du diesel se répercutent rapidement sur le coût des denrées alimentaires, car les tracteurs, les pompes d'irrigation et les camions de livraison fonctionnent au diesel. Lorsque le diesel devient une matière stratégique, une grande partie du Sud global se retrouve en position d'acheteur contraint d'accepter le prix dans une guerre commerciale qu'il est incapable de remporter.

Trois conclusions s'imposent

Premièrement, les capacités de raffinage sont désormais en elles-mêmes un actif stratégique, aussi important que le pétrole dans le sous-sol, mais bien plus vulnérable aux attaques. Les pays disposant de capacités de raffinage flexibles et orientées vers l'exportation, en premier lieu l'Inde et les États-Unis, bénéficient d'un avantage que les producteurs dont l'infrastructure est sous le feu ne peuvent actuellement pas exploiter. Deuxièmement, les interdictions d'exportation deviennent un instrument de gestion de crise. La Russie les a déjà utilisées pour protéger son marché intérieur, et les pays soumis à la pression de leurs électeurs pourraient suivre son exemple. Cela remet en cause l'un des postulats fondamentaux du commerce mondial de l'énergie: qu'un acheteur prêt à payer trouvera toujours un vendeur. Troisièmement, la pénurie ne disparaîtra pas après le cessez-le-feu. L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) prévoit que les stocks de distillats américains resteront inférieurs au minimum quinquennal jusqu'à la fin de 2026 et pendant la majeure partie de 2027. Certains économistes avertissent que même dans le scénario le plus favorable, le retour aux niveaux de prix antérieurs pourrait prendre deux ans. La remise en état des installations endommagées exige du temps. Pendant la majeure partie de la dernière décennie, le débat sur l'énergie et la puissance mondiale se concentrait sur la transition énergétique, le lithium, les panneaux solaires et les véhicules électriques. Cette transition est réelle. Mais 2026 a rappelé une vérité plus ancienne. Les armées, l'agriculture et les chaînes d'approvisionnement dépendent toujours du diesel, et celui qui contrôle le raffinage contrôle quelque chose de bien plus immédiat que l'avenir, il contrôle le présent.

Serge Savigny

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LA FABLE DU LAPIN GÉNÉREUX

Dans une forêt enchantée, vivait un petit lapin nommé Nico. Reconnu pour sa générosité inépuisable, il offrait son aide à quiconque en avait besoin. Lorsque l'écureuil Ana manquait de provisions, Nico grimpait aux arbres pour lui cueillir des noix. Si le renard Lucho voyait son abri endommagé, Nico accourait pour le réparer. Et quand la tortue Toña hésitait à traverser la rivière, Nico la portait sur son dos avec douceur et patience.

Jour après jour, il bondissait d'un coin à l'autre de la forêt, le cœur grand ouvert, les pattes infatigables. Tous les animaux l'admiraient, mais à force de le voir toujours disponible, ils en vinrent à croire que son aide était acquise.

Un jour, alors qu'il aidait la girafe Lili à suspendre des fleurs au sommet d'un arbre, Nico perdit l'équilibre et chuta. Ce ne fut pas une chute grave, mais lorsqu'il se releva, une douleur lancinante traversa ses pattes arrière. Pourtant, ce n'était pas la seule blessure qu'il ressentit. En lui, un autre poids se fit sentir : celui de porter sur ses épaules les attentes de tous, sans qu'aucun ne se demande s'il avait lui aussi besoin d'aide.

Ce soir-là, blotti dans son terrier, il observa la lune, ronde et éclatante, au travers des branches. Les yeux pleins de larmes, il murmura :

— J'aime aider mes amis... mais qui pense à moi ? Suis-je seulement important quand je sers ?

Le lendemain, le castor Bruno vint lui demander de l'aide pour construire sa digue. Nico prit une grande inspiration, baissa les yeux vers ses pattes



encore endolories et répondit doucement, mais fermement :
— Désolé, Bruno. Aujourd'hui, j'ai besoin de temps pour moi. Je suis fatigué et je dois me reposer.

Bruno resta d'abord interdit. Puis, lentement, il hocha la tête. Il comprit. À partir de ce jour, Nico apprit à dire "non" quand il sentait que son corps ou son cœur en avait besoin. Il cessa de répondre à tous les appels et prit soin de son propre terrier, profitant du soleil filtrant à travers les feuilles. Il redécouvrit la joie de courir librement dans la clairière, non par devoir, mais par pur plaisir. Les autres animaux, d'abord surpris, durent s'adapter. Certains comprirent qu'ils devaient se débrouiller

seuls. D'autres, plus sages, commencèrent à s'entraider. Petit à petit, la forêt se transforma. On ne venait plus chercher Nico pour chaque souci, mais on lui apportait parfois des carottes fraîches ou des fleurs de champs. À sa grande surprise, on prit aussi soin de lui.

Ainsi, Nico découvrit une vérité essentielle : aider est une grande vertu, mais prendre soin de soi est une nécessité. En écoutant ses propres besoins, il trouva un équilibre nouveau. Et dans cette forêt, où l'harmonie était autrefois fragile, naquit un esprit de solidarité.

Morale de l'histoire :
Être généreux est un don précieux, mais il ne doit jamais

se faire au détriment de soi-même. Même les cœurs les plus grands ont besoin de repos, car on ne peut offrir le meilleur de soi aux autres qu'en prenant soin de soi d'abord.

Le doux art de se chérir

Il est beau d'aimer et d'aider les autres. Mais, aussi grands que soient votre cœur et votre altruisme, souvenez-vous d'une chose essentielle : vous êtes votre priorité. Vous ne devez jamais vous oublier au profit des autres. Rien, ni personne — qu'il s'agisse d'un travail, d'une situation ou d'une relation — ne mérite de vous voir vous sacrifier. Il arrive que l'envie d'aider devienne une habitude, voire une dépendance. Cette sensation d'être utile peut être gratifiante, mais elle devient dangereuse lorsque certains en profitent. Ne laissez pas les autres poser sur vos épaules des responsabilités qu'ils peuvent porter eux-mêmes.

Rappelez-vous : si vous êtes bien, alors ceux qui vous aiment le seront aussi. Les vrais amis, ceux qui vous veulent du bien, ne souhaitent pas seulement vous voir debout, ils espèrent vous voir grandir, épanoui et heureux. Alors, la prochaine fois que l'on vous demande de l'aide, posez-vous la question :
— Ce que je vais faire, m'élève-t-il ou m'épuise-t-il ? Est-ce léger et bénéfique pour moi aussi ?

Si la réponse est non, sachez que vous avez le droit, et même le devoir, de dire NON. Ce n'est pas de l'égoïsme, c'est de l'amour de soi.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 6/10/2026

LA LÉGENDE DU LAC DHAIA, TAMESGUIDA

Lac de Dhaia à Tamesguida wilaya de Medea est situé sur les hauteurs de Ain Romana (Mouzaia) à 1350 mètres d'altitude. Ce site abrite quelque 394 espèces animales, dont une cinquantaine d'espèces protégées, mais également une diversité floristique qui englobe près de 820 plantes, parmi lesquelles des essences aux vertus médicinales avérées. La plus célèbre de ces légendes, rapportée par d'anciens chroniqueurs, raconte que vers la fin du XIIe siècle, un Saint homme, dénommé Si Mohamed Bouchakour, vint s'établir dans la région de Mouzaïa, formée alors de plusieurs tribus meurtries par d'interminables guerres fratricides. Le Saint homme réussit, au bout de quelques années, à réconcilier les belligérants, réunis en conclave au pied des monts de l'Atlas blidéen. Pour les récompenser pour leur soumission, il leur promit de fertiliser leur terre, et avec sa hache, il fendit la montagne, provoquant le débordement d'un torrent impé-



tueux qui inonda toute la vallée de la Mitidja. La rivière qui surgit fut appelée, alors, la rivière de la Guérison (Oued Chefa), puisque ses eaux avaient la vertu de guérir instantanément les blessures reçues par les combattants des différentes tribus. De retour chez eux, les représentants des tribus sollicitent, une nouvelle fois,

l'aide du Saint pour fertiliser les immenses vignobles plantés dans la région. Si Mohamed Bouchakour s'installa sur le mont Tamesguida et ordonna aux différentes communautés de lui monter, chaque matin, une cruche d'eau qu'il versait sur le sommet du pic. C'est ainsi qu'est née la légende du lac suspendu

de Dhaïa, dont les eaux ne tarissent jamais et restent très abondantes, même en temps de sécheresse. Le lac suspendu fût pendant longtemps un lieu de "pèlerinage" pour nombre d'habitants de la région, à la recherche d'un remède miracle ou de guérison. Durant leur voyage, les pèlerins s'adonnaient à un ancien rituel hérité de leurs aïeux qui, à l'approche de la saison des labours ou des moissons, faisaient le déplacement jusqu'au sommet de la montagne pour faire des offrandes et remplir les 500 cruches qui se trouvent à proximité du tombeau du Saint homme.

Le site est devenu, après l'indépendance et jusqu'à la fin des années 1980, un coin de villégiature pour beaucoup de familles et de jeunes avides d'évasion et de tranquillité ou en quête de fraîcheur et d'air pur.

**Zina Ait Si Ali
Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 6/10/2026**



SELON LE QUOTIDIEN BELGE HET NIEUWSBLAD

LE MAROC EST LE REFUGE DES BARONS DE LA DROGUE FUYANT LA JUSTICE EUROPÉENNE

Le Maroc apparaît à nouveau sur la trajectoire de fuite de criminels liés aux réseaux de trafic de cocaïne et à la criminalité organisée en Europe, après que le nom du belgo-marocain Mounir "Gino" El Bartali, recherché par la justice belge dans de grandes affaires liées aux stupéfiants à Anvers, a refait surface

Le quotidien belge Het Nieuwsblad a indiqué qu'El Bartali, âgé de 31 ans, était recherché depuis longtemps par la justice anversoise et qu'il faisait l'objet de condamnations à plusieurs dizaines d'années de prison, tout en ayant été la cible d'une série d'attaques liées au milieu de la criminalité organisée dans la ville. Il avait vécu plusieurs années à Dubaï avant de s'installer au Maroc en 2024, où il résidait depuis lors dans différentes villes marocaines.

Le quotidien belge a rapporté qu'El Bartali a été arrêté au Maroc, vendredi dernier, sur la base d'une notice internationale dans le cadre d'un dossier judiciaire à Anvers, après avoir été condamné dans au moins six affaires de stupéfiants et dans une affaire de corruption, pour un total de 52,5 années de prison.

Le journal a ajouté que son nom était également associé à une affaire portant sur le vol d'environ 800 kilogrammes de cocaïne, tandis qu'une récompense de 100.000 euros avait été proposée auparavant pour toute information permettant de le retrouver.

Selon le quotidien belge Het Laatste Nieuws, El Bartali n'est pas un nom anodin dans le milieu de la drogue à Anvers, son nom étant associé à plusieurs dossiers judiciaires majeurs liés aux stupéfiants et aux violences qui y sont liées, tandis que plus de 15 millions d'euros lui ont été confisqués par la justice.

L'affaire El Bartali revêt une impor-



tance supplémentaire dans la mesure où l'arrestation d'un criminel recherché au Maroc ne signifie pas nécessairement son transfert vers la Belgique. En août dernier, Younes "El Magico" El Ballouti, l'un des noms importants des réseaux de drogue liés à Anvers, a ainsi été libéré après avoir passé un an dans une prison marocaine dans le cadre d'une affaire portant sur un faux passeport.

Le quotidien Het Laatste Nieuws a indiqué qu'El Ballouti, âgé de 31 ans, avait

été condamné en Belgique à plus de 20 ans de prison dans différentes affaires de stupéfiants, mais qu'il avait été libéré de la prison marocaine après avoir purgé la peine prononcée à son encontre au Maroc.

Le journal a précisé que le Maroc n'extrade pas ses ressortissants et que les autorités belges n'étaient pas, jusqu'à la publication du rapport, officiellement informées de sa libération.

Des sources médiatiques ont souligné

que la peine purgée par El Ballouti au Maroc était distincte des condamnations prononcées à son encontre en Belgique, lesquelles comprenaient de nouvelles peines dans des affaires de trafic de cocaïne.

Il a été précisé que la Belgique avait transmis, fin 2025, deux dossiers de stupéfiants le concernant à la justice marocaine, afin qu'il fasse l'objet de poursuites au Maroc, mais que le sort de ces deux dossiers demeurait incertain.

Le cas d'El Ballouti met ainsi en évidence un écart entre l'arrestation d'une personne recherchée sur le territoire marocain et sa remise à l'Etat dans lequel les condamnations ont été prononcées à son encontre, notamment lorsque la personne recherchée est de nationalité marocaine, une question qui revêt une importance particulière dans les dossiers de criminalité organisée transfrontalière, alors que les criminels en question font l'objet de mandats d'arrêt internationaux, selon le droit international que le Maroc veut négliger.

Ces faits placent le Maroc au cœur de critiques croissantes, le présentant comme un refuge pour des criminels recherchés en Europe, où des fuyitifs de la justice trouvent la possibilité d'échapper à l'exécution de leurs peines et de rester loin des prisons européennes, tout en bénéficiant de la protection et la complicité.

RI

NAPEC-2026

CLÔTURE DES TRAVAUX HIER

La 14e édition du Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée "NAPEC-2026" a pris fin mercredi au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran.

Cette édition a enregistré plus de 27.000 participants et 511 exposants, tandis que 230 intervenants ont pris part aux différentes conférences et sessions

consacrées aux principaux enjeux actuels et futurs de l'industrie énergétique mondiale, a indiqué le commissaire de l'événement, Djaffar Yacini, lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la clôture.

M. Yacini a souligné que les conférences du NAPEC se sont distinguées par la richesse de leur contenu et la pertinence des thématiques abordées, en

lien avec les transformations que connaît le secteur énergétique mondial et les défis auxquels il est confronté.

Il a également relevé que le succès de cette manifestation s'explique notamment par le potentiel et les opportunités qu'offrent l'Algérie et le continent africain, en particulier leurs ressources énergétiques, leur expertise industrielle et la position stratégique de l'Algérie au

carrefour de l'Afrique, de la Méditerranée et de l'Europe.

La combinaison des ressources, des investissements, des technologies et des partenariats internationaux contribue, dans ce contexte, à renforcer l'intérêt des entreprises pour le marché africain, a-t-il ajouté.

RE

DÉCÉDÉ LUNDI DES SUITES D'UNE LONGUE MALADIE

LA DÉPOUILLE DU DÉFUNT BOUALEM BOUALEM INHUMÉE AU CIMETIÈRE D'AÏN EL-BEÏDA

La dépouille mortelle du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Boualem Boualem, décédé lundi dans un hôpital à Genève (Suisse) des suites d'une longue maladie, a été inhumée, mercredi après-midi, au cimetière d'Aïn El-Beïda à Oran.

Les obsèques du défunt se sont déroulées en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement, ainsi que de personnalités nationales, des membres de la famille du défunt et d'une foule nombreuse de citoyens.

La prière funéraire a été accomplie à la mosquée-pôle Abdelhamid Ibn Badis. A cette occasion, l'imam de la mosquée, Zabar Bouabdallah, a prononcé une allocution dans laquelle il a salué les qualités du défunt, le décrivant comme "un homme authentique, un patriote sincère et un homme de loi qui a consacré sa vie au service de son pays, et qui fut l'une des figures de l'Etat".

Auparavant, des citoyens s'étaient rendus au domicile familial du défunt, à

Oran, afin de lui rendre un dernier hommage.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait rendu un dernier hommage au défunt Boualem Boualem dans le salon d'honneur de l'aéroport international d'Alger, récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et présenté ses condoléances à sa famille.

De leur côté, de hauts responsables de l'Etat avaient également rendu un dernier hommage au défunt dans le salon d'honneur de l'aéroport international d'Alger.

Le défunt Boualem Boualem comptait parmi les hauts serveurs de l'Etat ayant consacré leur vie au service de la patrie. Son nom était associé aux principales étapes politiques qu'a connues le pays.

Le défunt était réputé pour ses grandes compétences administratives et son extrême rigueur dans le traitement des grands dossiers nationaux, ainsi que pour son dévouement dans l'accomplissement de ses missions nationales avec sérénité, réalisme et distinction.

Sa carrière, marquée par l'intégrité, la discrétion et le souci constant de l'intérêt supérieur de la Nation, lui avait valu le respect et l'estime de tous ceux qui avaient travaillé avec lui dans les différentes fonctions qu'il avait exercées.

Juriste et magistrat de formation, il avait occupé plusieurs responsabilités administratives et institutionnelles au sein de l'Etat. Sa dernière fonction fut celle de directeur du Cabinet de la Présidence de la République, dans laquelle il avait été nommé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 2 janvier 2024, après avoir assuré l'intérim à la tête du Cabinet durant l'année précédente.

Au cours des années où il avait exercé des responsabilités, le défunt s'était distingué par une personnalité équilibrée et une vision approfondie. Il avait commencé sa carrière dans la magistrature au tribunal d'Oran en 1982, avant de devenir conseiller auprès de la Cour suprême.

Il avait également été élu membre du

Conseil de la Nation au titre de la wilaya de Tiaret.

En 2016, il avait été nommé à la tête de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication. En 2020, le président de la République l'avait nommé conseiller chargé des affaires juridiques et judiciaires, puis, en 2023, conseiller chargé des affaires juridiques et judiciaires, des relations avec les institutions, des enquêtes et de l'habilitation.

Le défunt était reconnu pour sa maîtrise des missions qui lui avaient été confiées. Sa présence était associée à des étapes importantes de l'action politique et administrative, mettant son expérience et son expertise au service des débats et des rencontres auxquels il participait.

Il laisse derrière lui un riche parcours et une longue carrière consacrée au don de soi et au service de la patrie.

RA